



Statistique professionnelle sur les diététicien-ne-s en Suisse : résultats 2024

Les domaines professionnels, la situation professionnelle, la formation initiale et post-grade des diététicien-ne-s et leur avis sur l'attrait de la profession et sur le recrutement de personnel dans le domaine professionnel.

Mahlstein Andrea, Tüfer Gina

21.03.2025

Table des matières

1	Remerciements	3
2	Situation de départ	3
3	Objectif du projet	3
4	Le conseil diététique en Suisse	3
	4.1 Histoire du conseil diététique	3
	4.2 Taille du groupe professionnel	4
5	Méthodologie	5
	5.1 Conception de l'étude et population étudiée	5
	5.2 Fichier d'adresses pour l'envoi électronique	5
	5.3 Elaboration du questionnaire	5
	5.4 Collecte de données	7
	5.5 Analyse des données	7
	5.6 Aspects éthiques	8
6	Résultats	8
	6.1 Retours du questionnaire	8
	6.2 Description de la population étudiée	9
	6.3 Formation de diététicien-ne	11
	6.4 Diplôme/Titre le plus élevé	12
	6.5 Un grand nombre de formations post-grades	13
	6.6 Situation professionnelle actuelle	14
	6.7 Situation professionnelle des diététicien-ne-s	16
	6.7.1 Type d'activités lucratives	16
	6.7.2 Domaine professionnel	18
	6.7.3 Fonction de direction	21
	6.7.4 Taux d'occupation	21
	6.7.4.1 Taux d'occupation en fonction de l'âge	22
	6.7.4.2 Taux d'occupation par poste	22
	6.7.4.3 Taux d'occupation en fonction du domaine professionnel	23
	6.7.5 Salaire	25
	6.7.5.1 Salaire en fonction du domaine professionnel	25
	6.7.5.2 Salaire en fonction des régions / cantons	26
	6.7.5.3 Salaire en fonction du sexe	27
	6.7.5.4 Salaire en fonction de l'âge / de l'expérience professionnelle	28
	6.7.5.5 Salaire en fonction du diplôme/titre	29
	6.7.5.6 Salaire avec et sans fonction dirigeante	30
	6.7.6 Domaines de spécialisation dans le quotidien professionnel	31
	6.8 Recrutement de personnel dans le conseil diététique	33
	6.9 Appréciation de la profession	35
7	Discussion sur la méthodologie	37
	7.1 Population étudiée	37
	7.2 Questionnaire	37
	7.3 Collecte de données	38
8	Conclusion	38
9	Liste des figures	39
10	Liste des tableaux	40
11	Liste des abréviations	41
12	Bibliographie	42
13	Coordonnées de la responsable de projet	42

1 Remerciements

Un grand merci à l'Association suisse des diététicien-ne-s (ASDD), qui a rendu possible l'établissement de la statistique professionnelle 2024 en finançant ce projet. Je tiens également à remercier Adrian Rufener pour ses contributions précieuses à l'optimisation du questionnaire. Des remerciements particuliers doivent être adressés à Elisa Bertozzi et Annina Tischler pour leur soutien dans la recherche des adresses e-mail des diététicien-ne-s, à Franziska Scheidegger pour la programmation du questionnaire dans Limesurvey, à André Meichtry pour son soutien lors de l'analyse statistique ainsi qu'à Carla Riolo, Jessica Stalder et Adrian Rufener pour leur relecture critique du rapport.

Je tiens en outre à remercier tout particulièrement les 904 diététicien-ne-s, qui ont entièrement rempli le questionnaire et ainsi clairement contribué au résultat global de la statistique professionnelle 2024.

2 Situation de départ

Pour faire progresser activement le développement de la profession, l'association professionnelle, les hautes écoles, mais aussi les consœurs et confrères ont besoin de données qui montrent la situation et l'évolution de notre profession. La première collecte de données statistiques professionnelles en Suisse remonte à 2003. D'autres statistiques ont ensuite été réalisées en 2005, 2008 et 2010. En 2017, un basculement a été opéré avec le passage à la saisie en ligne et l'élargissement de l'enquête aux non-membres de l'ASDD. Cette année-là, les données salariales des diététicien-ne-s ont été incluses pour la première fois dans l'enquête.

La statistique professionnelle de 2024 a de nouveau été réalisée par la Haute école spécialisée bernoise (BFH) sur mandat de l'ASDD.

3 Objectif du projet

L'objectif du projet est d'étudier le statu quo de la profession de diététicien-ne en Suisse et son développement au cours des sept dernières années. L'enquête a donc porté sur la formation initiale et post-grade des diététicien-ne-s et leur situation professionnelle actuelle ainsi que sur leurs domaines de spécialisation professionnelle au quotidien. Une appréciation générale de l'attrait de la profession pour les participant-e-s ainsi qu'une évaluation des personnes exerçant une fonction dirigeante au sujet du recrutement de personnel qualifié viennent compléter le projet.

4 Le conseil diététique en Suisse

Les diététicien-ne-s titulaires du diplôme Bachelor of Science (BSc) en nutrition et diététique sont des professionnel-le-s de la santé reconnu-e-s selon l'article 2 de la Loi sur les professions de la santé (LPSan). Ils/elles sont habilité-e-s à facturer leurs prestations via l'assurance de base. Ils/elles mettent à profit leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine clinique et thérapeutique, dans la promotion de la santé et la prévention, dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique ainsi que dans la recherche et l'enseignement (Rufener et al., 2017).

4.1 Histoire du conseil diététique

La première école de spécialistes en alimentation rationnelle de Suisse a été créée à Zurich en 1933. Elle proposait une formation en deux ans. La création de l'école de Genève a suivi en 1944 (Schweizerischer Verband dipl. ErnährungsberaterInnen, 1992), puis de celle de Berne en 1972 (Römer-Lüthi, 2009). L'allongement de la durée de formation de deux à trois ans survenu en 1964 a marqué une première étape importante de son développement. Le changement de la dénomination professionnelle en 1982, de spécialiste en alimentation rationnelle à diététicien-ne diplômé-e, a constitué une autre étape non négligeable (Jacob, 2009).

En 2002 à Genève puis en 2007 à Berne, l'école supérieure (ES) est devenue une haute école spécialisée (HES), ce qui a marqué le début de l'académisation de notre profession. Les filières BSc Nutrition et diététique proposées par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et la Haute école

spécialisée bernoise (BFH) ont été complétées en 2015 par l'offre BSc Nutrition et diététique de la Haute école spécialisée à distance de Suisse (HESD).

La création par la suite de filières de Master pour les diététicien-ne-s (2015 [MSc BFH in Food, Nutrition and Health](#) ; 2017 [MSc UNIL / HES-SO en Science de la Santé](#) - Orientation Nutrition et Diététique ; 2019 [MSc BFH in Ernährung und Diätetik](#)) ont offert de nouvelles possibilités de développement pour les membres de la profession. Depuis lors, les premiers programmes de doctorat ont été créés en Suisse (entre autres [Care & Rehabilitation Science Universität Zürich](#)), dans lesquels les diététicien-ne-s peuvent poursuivre leur carrière scientifique.

En plus de la carrière académique en trois étapes, les membres de la profession titulaires d'un diplôme d'une haute école ont maintenant accès à de nombreuses offres de formation post-grade dans les hautes écoles (p. ex. Certificate of Advanced Studies [CAS] ou Master of Advanced Studies [MAS]), qui leur permettent d'approfondir et de développer de façon exhaustive leurs connaissances spécialisées.

4.2 Taille du groupe professionnel

Le 26 janvier 2024, 2533 diététicien-ne-s figuraient au Registre national des professions de la santé (NAREG, www.nareg.ch). Une partie de ces diététicien-ne-s sont membres de l'ASDD. Au 31 décembre 2023, l'association comptait 1630 adhérent-e-s au total, dont 1270 membres actifs/ives, 300 membres en formation, 11 membres d'honneur, 12 membres extraordinaires et 37 membres retraité-e-s (SVDE, 2024).

Figure 1 illustre l'évolution du nombre de diplômes de diététicien-ne enregistrés par la Croix-Rouge suisse (CRS) en Suisse depuis 1984 (SRK, 2017, 2024b). Les chiffres peu élevés des années 2005 et 2010 s'expliquent par le changement du niveau de formation, avec le passage de l'école supérieure à la haute école spécialisée. En 2005, aucun diplôme n'a été remis à la HES-SO et en 2010, cela a également été le cas à la BFH. La hausse marquée de 2021 est due au fait que la HESD a commencé à délivrer des diplômes.

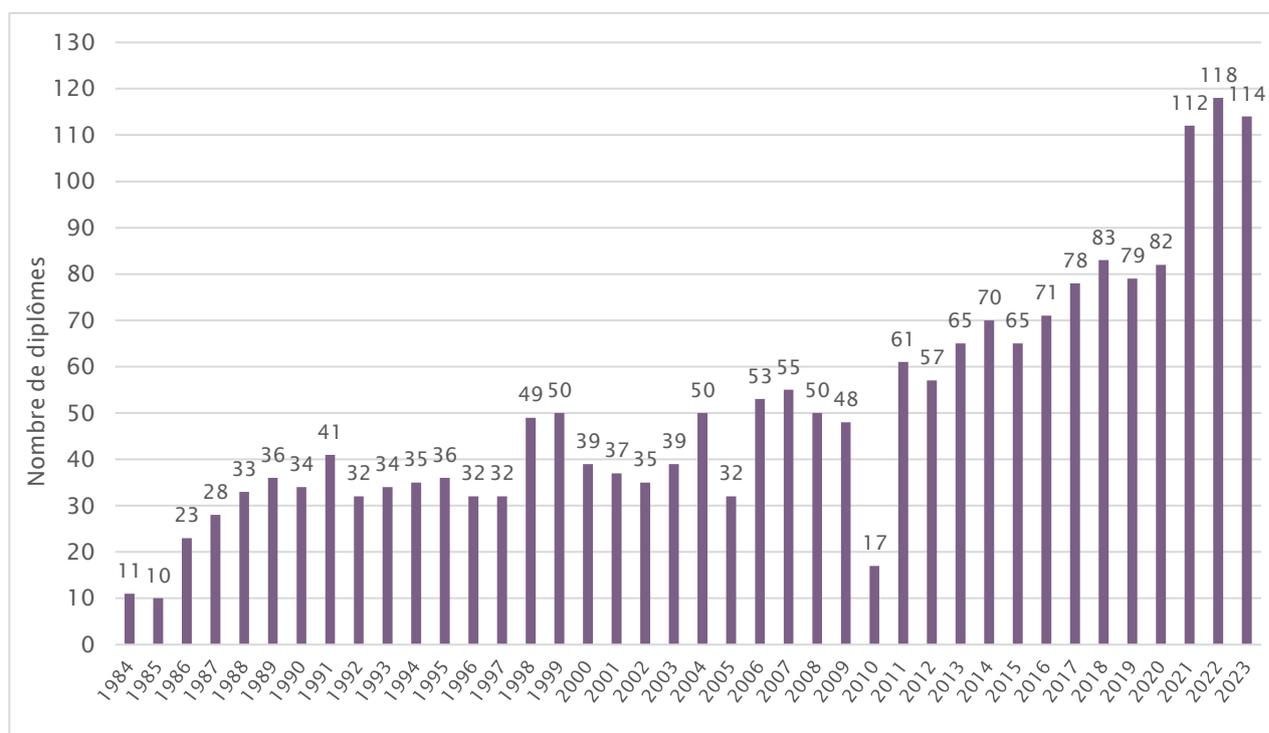


Figure 1 : Diplômes de diététicien-ne enregistrés en Suisse par année (SRK, 2017, 2024b), graphique réalisé par nos soins (23 avril 2024)

Parallèlement aux diététicien-ne-s formé-e-s en Suisse, le personnel qualifié venant de l'étranger joue également un rôle important. Ces cinq dernières années, la CRS a reconnu près de 20 à 25 diplômes étrangers par année (voir Figure 2). Les professionnel-le-s des pays voisins constituent les principaux contingents. Le 26 janvier 2024, 74 personnes ayant un diplôme allemand, 67 personnes titulaires d'un

diplôme obtenu en France, 60 personnes avec un diplôme italien et 19 personnes diplômées en Autriche figuraient dans le Registre national des professions de la santé.

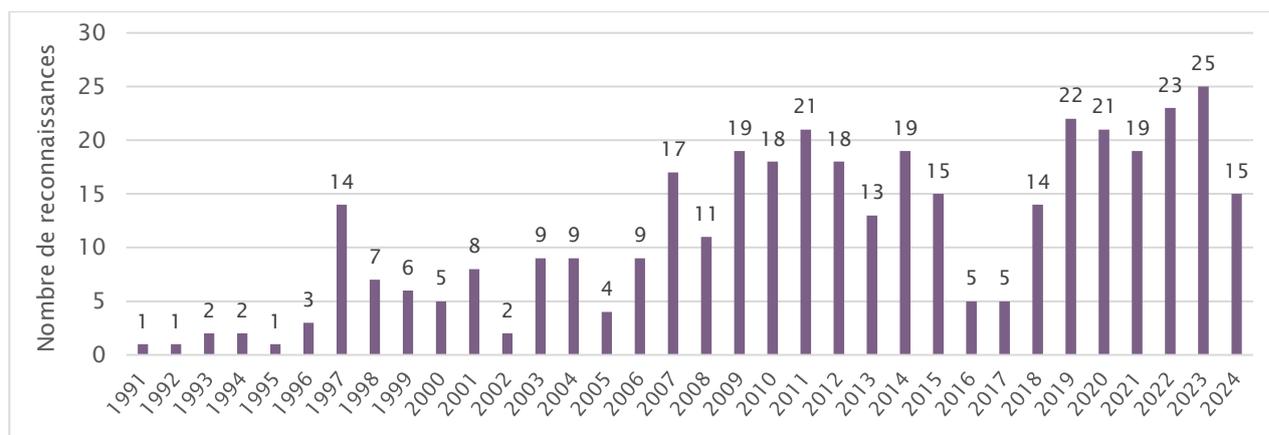


Figure 2 : Nombre de diplômes de diététicien-ne étrangers reconnus par année (SRK, 2024a), graphique réalisé par nos soins (23 avril 2024)

5 Méthodologie

Le chapitre qui suit donne un aperçu de la conception de l'étude, de la population étudiée, de la réalisation de l'enquête au moyen d'un questionnaire quantitatif et de l'analyse des données. Il fournit également des explications sur les aspects éthiques.

5.1 Conception de l'étude et population étudiée

L'enquête en ligne a été conçue de façon exhaustive dans l'objectif de pouvoir interroger tou-te-s les diététicien-ne-s légalement reconnu-e-s en Suisse. Font donc partie de la catégorie des diététicien-ne-s toutes les personnes qui, au moment de la réalisation de l'enquête, disposaient du diplôme de diététicien-ne et étaient inscrites au Registre national des professions de la santé (NAREG).

5.2 Fichier d'adresses pour l'envoi électronique

Faute d'avoir un registre national regroupant les coordonnées de tou-te-s les diététicien-ne-s de Suisse, de longues recherches se sont avérées nécessaires pour obtenir un fichier d'adresses le plus complet possible. Au moyen des données figurant dans le NAREG (état le 26 janvier 2024), une liste nominative de tou-te-s les diététicien-ne-s alors enregistré-e-s a été établie. Pour la réalisation de l'enquête, tou-te-s les membres de l'ASDD ont été identifié-e-s dans un premier temps, étant donné que le questionnaire a été envoyé par le biais de l'ASDD. Parmi les noms restants, des ancien-ne-s étudiant-e-s de la BFH ont été repéré-e-s et leurs adresses e-mail ont été complétées. S'agissant des noms restants par la suite, des recherches ont été effectuées sur Internet afin de trouver des coordonnées éventuelles. Ces recherches impliquaient de consulter les sites Internet des employeurs et de mener des investigations spécifiques d'après les noms des personnes en association avec les mots-clés « conseil diététique ». Une autre étape a consisté à transmettre la liste des personnes sans adresse e-mail à la HESD et à la HES-SO en leur demandant d'identifier les noms pour lesquels elles disposaient d'une adresse e-mail. Pour les noms restant encore à la fin, de nouvelles recherches ont été effectuées sur Internet afin de trouver des coordonnées éventuelles. Il en a résulté une liste de 2052 coordonnées (1347 ASDD ; 490 BFH ; 211 HES-SO ; 4 HESD).

5.3 Elaboration du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré sur la base de la statistique professionnelle de 2017. Quand cela était possible, des éléments du questionnaire de 2017 ont été repris à l'identique pour le questionnaire de 2024 afin de pouvoir procéder à une comparaison des données. Les adaptations décrites dans le Tableau 1 ont été apportées afin de répondre par exemple aux nouvelles exigences ou aux évolutions survenues dans le domaine professionnel.

Tableau 1 : Contenu du questionnaire

Bloc de questions	Contenu
Formation de diététicien-ne	<p>Questions relatives au centre de formation, à l'année de diplôme, au diplôme/titre le plus élevé et aux diplômes étrangers.</p> <p><i>Changement par rapport à 2017 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il a été renoncé à collecter des informations sur les formations ou études dans d'autres filières d'orientation ayant été suivies avant ou après la formation de diététicien-ne.
Situation professionnelle	<p>Question consistant à savoir si la personne interrogée officiait en tant que diététicien-ne au moment de l'enquête. Le bloc de questions contenait des questions visant à déterminer les raisons de l'arrêt de la profession et la durée d'exercice. Quand une personne interrogée exerçait une activité lucrative en tant que diététicien-ne, elle devait ensuite répondre aux blocs de questions « Formation post-grade », « Activité lucrative », « Domaines de spécialisation », « Appréciation de la profession » et « Données personnelles ».</p>
Formation post-grade	<p>Questions portant sur le nombre de formations post-grades effectuées comprenant au minimum 10 ECTS ou correspondant à un volume de travail supérieur à 300 heures, ainsi que sur le type et la catégorie de la formation post-grade.</p> <p><i>Changement par rapport à 2017 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la saisie des formations continues, la possibilité a été offerte de saisir cette fois-ci quatre formations post-grades complètes au lieu de trois.
Activité lucrative	<p>Question relative au nombre d'activités lucratives exercées par la personne interrogée. Ensuite, la situation professionnelle était détaillée, avec au maximum trois activités lucratives possibles. Un bloc de questions était consacré à la description du domaine professionnel et un autre bloc concernait la relation de travail, le taux d'occupation et le salaire. Les personnes qui recrutent du personnel dans le cadre de leur activité devaient en outre répondre à des questions sur le recrutement de personnel.</p> <p><i>Changement par rapport à 2017 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la sélection des domaines professionnels, les quatre champs suivants ont été ajoutés : Structure d'accueil pour enfants, établissement pour enfants / jeunes / adultes, pharmacie, centre de bien-être / centre de fitness / établissement sportif. - Pas de saisie du revenu pour les diététicien-ne-s indépendant-e-s ou rémunéré-e-s au salaire horaire. - Les personnes exerçant des fonctions dirigeantes ont été interrogées pour savoir si elles recrutent du personnel. En cas de réponse affirmative, des questions sur le recrutement de personnel leur ont été posées, pour qu'elles donnent leur appréciation au sujet de la pénurie de personnel qualifié dans le conseil diététique. - Aucune question n'a plus été posée sur des tâches spécifiques en cas d'activité dans un cabinet ou une clinique.
Domaines de spécialisation	<p>Les domaines de spécialisation ont été subdivisés comme suit dans le questionnaire 2024 : recommandations alimentaires préventives, modes alimentaires spécifiques et conseils nutritionnels spécifiques au diagnostic.</p> <p><i>Changement par rapport à 2017 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les domaines de spécialisation des diététicien-ne-s avaient été analysés de façon plus détaillée.
Appréciation de la profession	<p>Questions cherchant à connaître le point de vue des diététicien-ne-s sur leur travail, les conditions générales d'exercice de la profession, les perspectives d'évolution et les offres d'emploi.</p>
Données personnelles	<p>Saisie de l'âge, du sexe, du canton de résidence, des enfants âgés de moins de 18 ans, de la possession d'un numéro de registre des codes créanciers (numéro RCC) ou d'un numéro de contrôle (numéro C) et affiliation à l'ASDD.</p>

Comme le questionnaire correspondait en majeure partie à la version de 2017, il a été renoncé à un prétest. Les collaborateurs/trices du domaine spécialisé Nutrition et diététique de la BFH ont évalué le temps nécessaire pour remplir le questionnaire Et vérifié le bon déroulement de l'enquête sur le plan technique. La traduction du questionnaire en français et en italien a été confiée à la société weiss traductions genossenschaft.

5.4 Collecte de données

L'enquête en ligne a été réalisée dans la période du 22 mai au 7 juillet 2024 à l'aide du logiciel d'enquête en ligne Limesurvey. Le questionnaire entièrement standardisé a été publié en allemand, en français et en italien.

Le 22 mai 2024, les diététicien-ne-s ont reçu de l'ASDD, de la BFH, de la HESD ou de la HES-SO un e-mail comportant un lien vers le questionnaire en ligne. Le 10 juin puis le 25 juin 2024, ils/elles ont reçu un rappel les invitant à participer à l'enquête.

5.5 Analyse des données

L'analyse statistique a été réalisée à l'aide du logiciel de statistique R (version 4.3.2) et du logiciel Excel. Dans un premier temps, les données ont été préparées et nettoyées, pour ensuite faire l'objet d'une évaluation descriptive et analytique.

Les fréquences absolues et relatives ont été utilisées afin de réaliser une statistique descriptive. Les variables catégorielles (ou qualitatives) telles que les critères socio-démographiques décrivant la population étudiée (langue, sexe, enfant de moins de 18 ans, membre ASDD, numéro RCC, numéro C), les données concernant la formation (centre de formation, diplômes étrangers, diplôme/titre le plus élevé), la formation post-grade, la fonction dirigeante, le recrutement, le domaine de spécialisation et l'appréciation de la profession ont été analysés et représentés au moyen des fréquences absolues et relatives. La somme des fréquences relatives peut ne pas atteindre exactement 100 %, ce qui s'explique par des différences d'arrondis.

La réponse concernant l'année de diplôme a été soustraite de l'année d'enquête (2024), ce qui a permis de calculer la nouvelle variable « années d'exercice ». La variable « âge » compte neuf catégories (21-25 ans, 26-30 ans, 31-35 ans, 36-40 ans, 41-45 ans, 46-50 ans, 51-55 ans, 56-60 ans, ≥ 61 ans) tandis que la variable « années d'exercice » (nombre d'années depuis le diplôme) en compte huit (jusqu'à 5 ans, 5 à 10 ans, 11 à 15 ans, 16 à 20 ans, 21 à 25 ans, 26 à 30 ans, 31 à 35 ans, ≥ 36 ans). Le canton de résidence a été, quant à lui, réparti selon le découpage de l'Office fédéral de la statistique en sept grandes régions (Région lémanique, Espace Mittelland, Suisse du Nord-Ouest, Zurich, Suisse orientale, Suisse centrale et Tessin) (BFS, 2024). Les domaines professionnels « hôpital pour soins aigus », « clinique de réadaptation », « clinique psychiatrique », « maison de retraite et EMS », « établissement pour enfants, jeunes, adultes » ont été encodés sous la variable « Milieu hospitalier ». Les domaines professionnels « cabinet de conseil diététique (entreprise individuelle) », « cabinet de conseil diététique (organisation) » et « centre de soins médicaux / cabinet communautaire interprofessionnel » sont encodés sous la variable « Milieu ambulatoire ». De plus, les domaines professionnels « administration publique (Confédération, canton, commune) », « organisation à but non lucratif (p. ex. association professionnelle) », « centre de bien-être / centre de fitness / établissement sportif » et « structures d'accueil collectif pour les enfants » ont été regroupés dans la variable « Public Health Nutrition » tandis que les domaines professionnels « industrie », « service de soins à domicile », « assurance-maladie / accidents », « pharmacie », « autre entreprise de l'économie privée » l'ont été dans la variable « industrie et économie privée ». Le domaine professionnel « institution de formation » n'a pas subi de changements.

Pour les variables numériques telles que l'âge, les années d'expérience, la durée d'exercice de la profession et le taux d'occupation, c'est la valeur moyenne et l'écart type qui ont été appliqués, tandis que pour les données de salaire, la valeur médiane a été utilisée.

Le salaire annuel brut a été estimé à partir du salaire mensuel brut et du taux d'occupation indiqués, ramené à un taux d'occupation de 100 %, multiplié par 12 ou 13 si un 13^e mois de salaire est perçu. Si une personne a indiqué occuper plusieurs emplois, le salaire annuel brut pour chaque emploi a été calculé. Le salaire annuel brut se réfère à une activité lucrative exercée dans le cadre d'un emploi salarié.

Pour les questions relatives à l'appréciation de la profession ou au recrutement de personnel dans le domaine professionnel du conseil diététique, une échelle de Likert à 5 niveaux allant de « tout à fait vrai » à « pas du tout vrai » a été proposée.

Pour la statistique analytique, l'analyse de variance à un facteur (ANOVA) et le test DSH ou test des étendues de Tukey ont été utilisés afin de tester les différences de revenu annuel brut avec et sans fonction dirigeante, ainsi que l'influence sur le salaire annuel brut du nombre de formations post-grades effectuées dans les différents domaines professionnels. Le seuil de signification a été fixé à une valeur α de 0,05.

Les questions ouvertes ont été analysées selon le principe du double contrôle. Il s'agit plus précisément des questions suivantes : « raisons de la réorientation professionnelle », « titre du diplôme de Master of Science / Master of Arts » et « titre Master en formation post-grade (MAS / MBA / EMBA avec 60 ECTS, ancienne filière d'étude post-grade) » et « titre Diploma / Certificat of Advanced Studies (DAS / CAS avec 10 à 30 ECTS) ». Les catégories ont été créées par induction.

5.6 Aspects éthiques

Le caractère confidentiel de l'enquête, la protection des données et l'anonymat ont été abordés dans le courrier d'information envoyé par e-mail en même temps que le lien menant à l'enquête. Les données reçues n'ont eu que pour seul et unique objectif l'élaboration de la statistique professionnelle. La participation à l'enquête était facultative.

Dans le cadre de la présentation descriptive, tous les efforts nécessaires ont été portés sur le respect de l'anonymat.

6 Résultats

Les conclusions de l'enquête sont présentées ci-après. Dans un premier temps, des indications sont fournies au sujet de la participation à l'enquête et de la population étudiée, puis les conclusions au sujet de la formation initiale et de la formation post-grade des diététicien-ne-s, de leur situation professionnelle ainsi que de leur appréciation de la profession et du recrutement de personnel sont présentées en détail.

6.1 Retours du questionnaire

Au total, 904 personnes ont entièrement rempli le questionnaire et 125 Autres ont commencé à le faire, mais comme les données correspondantes étaient incomplètes, il n'a pas été possible de les prendre en considération.

Deux lettres de rappel ont été envoyées au total (voir chapitre 5.4). 572 Personnes ont participé à l'enquête après le premier envoi du questionnaire. 195 Personnes supplémentaires y ont répondu après le premier rappel, et 137 personnes après le second rappel (voir Figure 3).

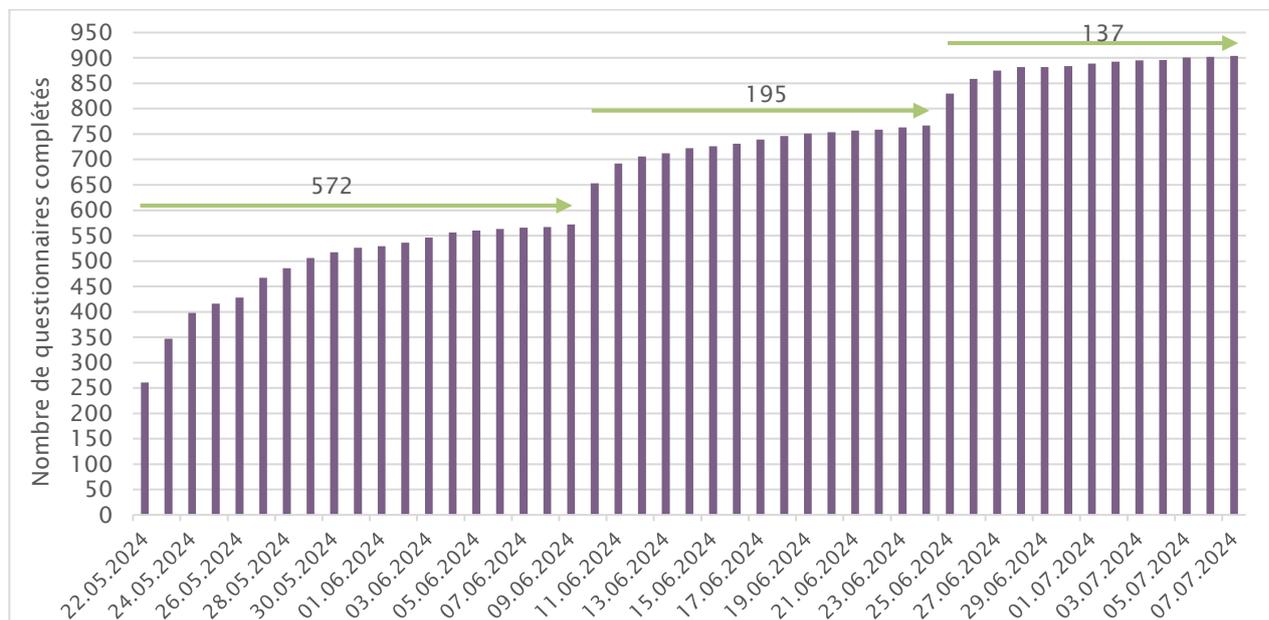


Figure 3 : Retours du questionnaire

6.2 Description de la population étudiée

Les participant-e-s à cette enquête (92,7 %) étaient en majeure partie de sexe féminin. Par rapport à la statistique professionnelle de 2017, une légère hausse de 2,2 % peut être enregistrée pour les participants de sexe masculin. 40,1 % des participant-e-s ont des enfants de moins de 18 ans, ce qui implique une légère hausse par rapport à 2017, où le pourcentage de participant-e-s avec des enfants âgés de moins de 18 ans était de 37,8 %.

Les participant-e-s sont âgé-e-s de 40,5 ans ($ET = 11,1$) et l'obtention de leur diplôme de diététicien-ne remonte en moyenne à 15,3 ans ($ET = 11,6$). La tranche d'âge des 31 à 35 ans, qui compte 170 personnes, représente le groupe principal. Il apparaît qu'avec l'âge qui augmente ou l'augmentation du nombre d'années depuis l'obtention du diplôme, le nombre de participant-e-s diminue (voir Figure 4). Ceci tient certainement au fait que le nombre de diététicien-ne-s formé-e-s était auparavant plus faible en Suisse (voir chap. 4.2, Figure 1) et qu'il a également été plus difficile de trouver les adresses e-mail actuelles de ces personnes.

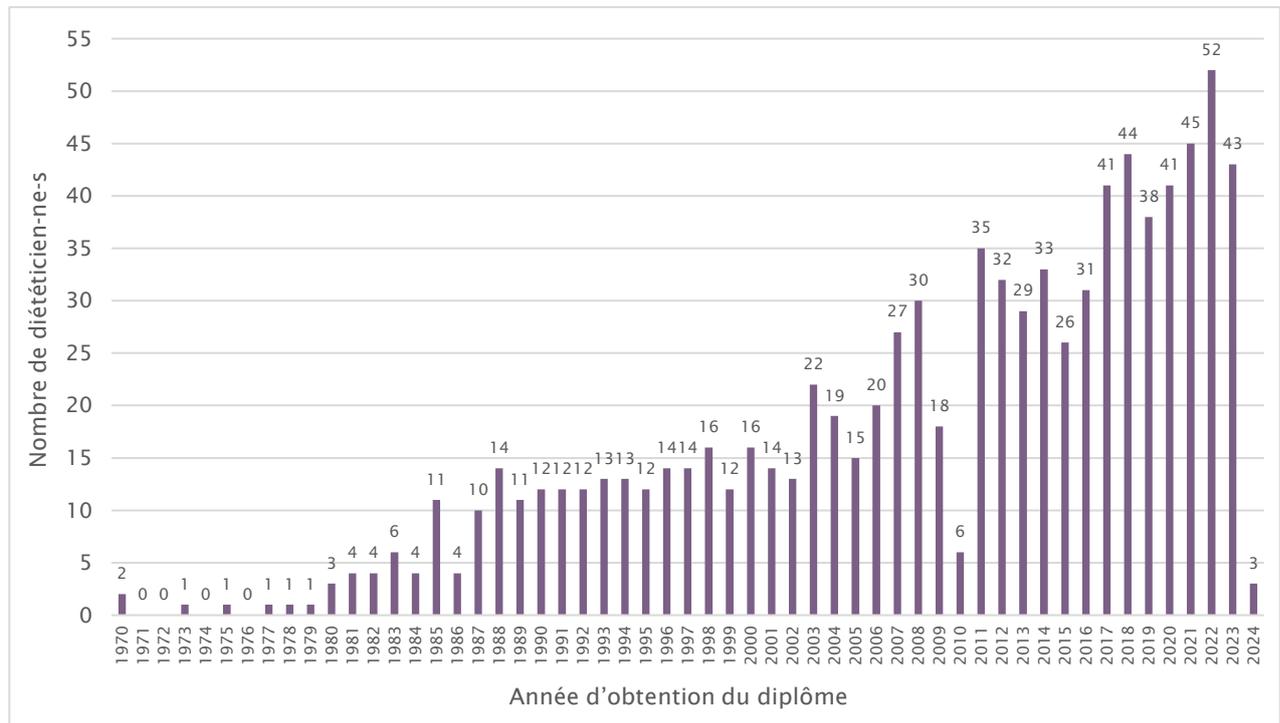


Figure 4 : Année d'obtention du diplôme des participant-e-s à l'étude (n = 904)

Le pourcentage de membres de l'ASDD parmi les participant-e-s à l'étude est de 72,2 % et il est donc inférieur de 3,2 % à celui affiché en 2017. Cela est considéré comme un signe positif, dans le sens où, lors de la dernière enquête, il a été possible de mieux atteindre les non-membres de l'ASDD. Car le nombre de membres actifs/ives de l'ASDD n'a nullement diminué. A la fin 2016, l'ASDD comptait 965 membres actifs/ives et à la fin 2023, ils/elles étaient 1270 (+31,6 %) (A. Rufener, communication personnelle, 4 février 2025).

9,3 % des participant-e-s possèdent un numéro RCC, 14,9 % un numéro C (voir Tableau 2).

Tableau 2 : Description des participant-e-s à l'étude

	Statistique professionnelle 2024		Statistique professionnelle 2017	
	n	%	n	%
Langue	n = 904			
Allemand	627	69.4	--	--
Français	254	28.1	--	--
Italien	23	2.5	--	--
Sexe	n = 899		n = 740	
Féminin	833	92.7	705	95.3
Masculin	62	6.9	35	4.7
Divers	4	0.4	--	--

	Statistique professionnelle 2024		Statistique professionnelle 2017	
	n	%	n	%
Age	n = 902		n = 746	
21 - 25 Ans	43	4.8	29	3.9
26 - 30 Ans	157	17.4	153	20.5
31 - 35 Ans	170	18.8	134	18.0
36 - 40 Ans	133	14.7	110	14.7
41 - 45 Ans	109	12.1	81	10.9
46 - 50 Ans	93	10.3	83	11.1
51 - 55 Ans	74	8.2	91	12.2
56 - 60 Ans	81	9.0	46	6.2
≥ 61 ans	42	4.7	19	2.5
Enfants de moins de 18 ans	n = 901		n = 753	
Oui	361	40.1	285	37.8
Non	540	59.9	468	62.2
Membre ASDD	n = 902		n = 752	
Oui	651	72.2	567	75.4
Non	251	27.8	185	24.6
Possession numéro RCC	n = 895		n = 748	
Oui	262	29.3	236	31.6
Non	633	70.7	512	68.4
Possession numéro C	n = 884			
Oui	132	14.9	--	--
Non	752	85.1	--	--

Les 898 participant-e-s à l'étude qui ont indiqué leur canton de résidence se répartissent sur 25 cantons au total. Il n'y a que dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures qu'il n'y a pas eu de participant-e-s. 35 diététicien-ne-s travaillant en Suisse ont leur domicile à l'étranger (voir Figure 5). Six participant-e-s à l'enquête n'ont pas indiqué leur canton de résidence.

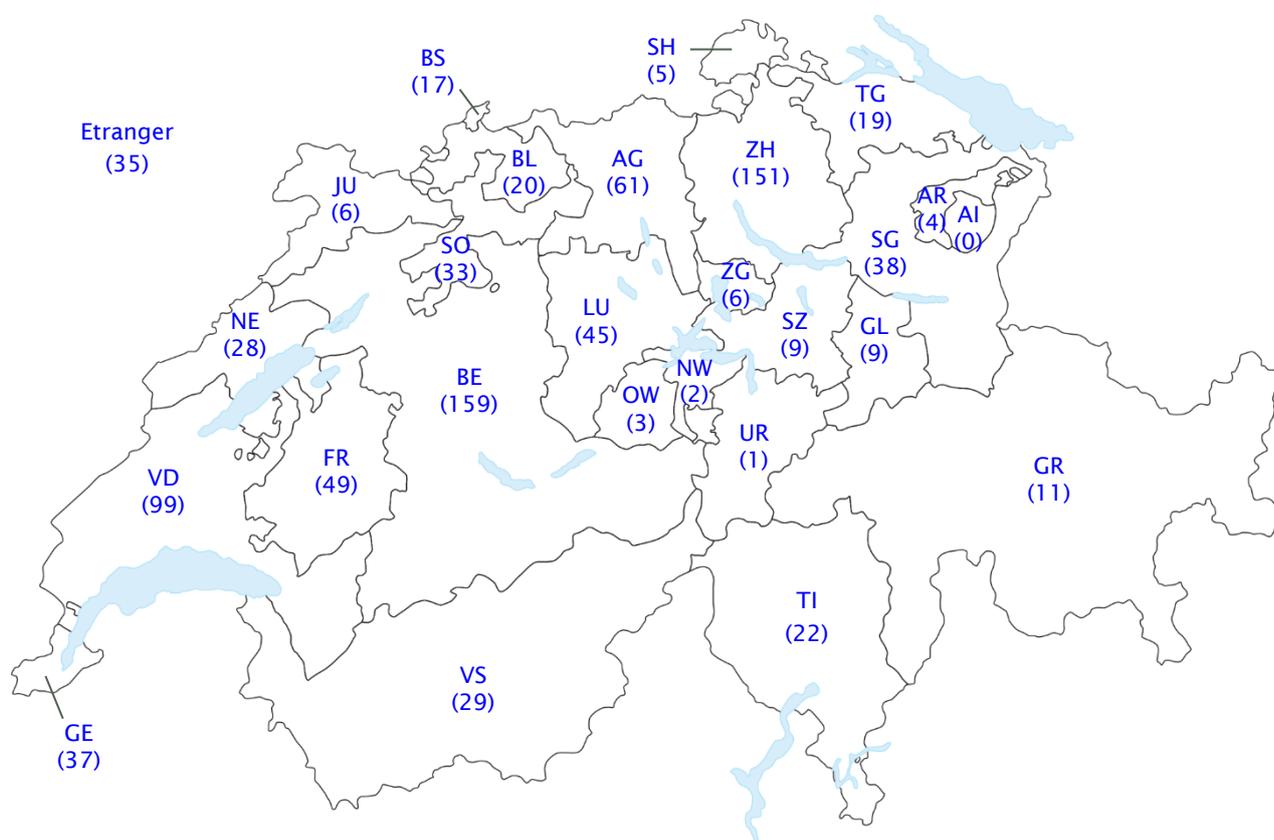


Figure 5 : Cantons de résidence des participant-e-s (n=898)

La répartition des participant-e-s à l'enquête dans les différentes grandes régions de Suisse selon l'Office fédéral de la statistique correspond à peu près à la répartition de la population résidente permanente dans les sept régions (voir Tableau 3). Il apparaît toutefois que le pourcentage de diététicien-ne-s habitant dans la grande région Espace Mittelland (BE, FR, SO, NE, JU), de 31,9 %, est nettement supérieur au pourcentage de la population résidente de cette région (21,7 %). Dans la statistique professionnelle de 2017 déjà, une différence était visible. Elle était toutefois de 4,8 %, et donc nettement inférieure. Si les diététicien-ne-s sont surreprésenté-e-s dans la région Espace Mittelland, cela tient au fait que la BFH y est installée, et en partie aussi la HESD.

Tableau 3 : Région de résidence des participant-e-s vivant en Suisse

	Statistique professionnelle 2024		Pourcentage de la population résidente permanente 2024 (BFS, 2024)	Statistique professionnelle 2017		Pourcentage de la population résidente permanente 2018 (BFS, 2018)
	Participant-e-s par grande région	Répartition régionale des participant-e-s		Participant-e-s par grande région	Répartition régionale des participant-e-s	
Grande région de CH	n = 863	%	%	n = 719	%	%
Région lémanique (VD, VS, GE)	165	19.1	19.4	136	18.9	19.2
Espace Mittelland (BE, FR, SO, NE, JU)	275	31.9	21.7	193	26.8	22.0
Suisse du Nord-Ouest (BS, BL, AG)	98	11.4	13.7	98	13.6	13.6
Zurich (ZH)	151	17.5	17.9	130	18.1	17.7
Suisse orientale (GL, SH, AR, AI, SG, GR, TG)	86	10.0	13.8	78	10.8	13.8
Suisse centrale (LU, UR, SZ, OW, NW, ZG)	66	7.6	9.5	55	7.6	9.5
Tessin (TI)	22	2.5	4.0	29	4.0	4.2

6.3 Formation de diététicien-ne

Parmi les participant-e-s à l'enquête, 819 personnes (90,8 %) ont suivi leur formation en Suisse et 83 (9,2 %) ont obtenu leur diplôme de diététicien-ne à l'étranger. Deux personnes n'ont pas indiqué le lieu de leur formation.

Parmi les personnes ayant obtenu leur diplôme en Suisse, 327 (39,9 %) ont suivi leur formation dans une école supérieure (ES) et 492 (60,1 %) dans une haute école spécialisée (HES). 232 des 327 diététicien-ne-s (70,9 %) en possession d'un diplôme de niveau ES ont aujourd'hui au moins un diplôme de Bachelor.

Les participant-e-s à l'étude (33,1 % ou 299 personnes) ont pour la plupart obtenu leur diplôme à la BFH. Le plus petit groupe est celui des diplômé-e-s de la HESD, qui représente 4,2 % (38 personnes) (voir Figure 6).

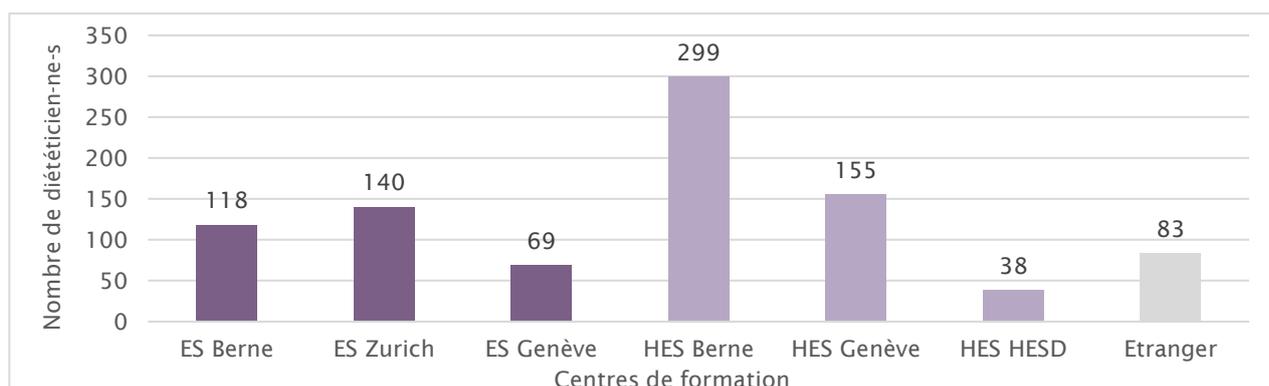


Figure 6 : Centres de formation fréquentés par les participant-e-s à l'enquête (n=902)

Parmi les personnes titulaires d'un diplôme suisse, 595 (72,6 %) l'ont obtenu en Suisse alémanique et 224 (27,4 %) en Suisse romande. La répartition correspond à celle de la statistique professionnelle 2017.

Les personnes qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger l'ont majoritairement reçu en Allemagne (24,1 %), en Italie (20,5 %) et en France (19,3 %). Dans près de la moitié des cas (47,0 %), il s'agit d'un diplôme universitaire. 95,2 % des personnes titulaires d'un diplôme étranger possèdent, au moment de l'enquête, une reconnaissance CRS (voir Tableau 4).

Tableau 4 : Diplômes étrangers

	Statistique professionnelle 2024		Statistique professionnelle 2017	
	n	%	n	%
Pays d'obtention du diplôme	n = 83		n = 74	
Argentine	1	1.2		
Belgique	5	6.0	3	4.1
Brésil	4	4.8		
Chile			1	1.4
Allemagne	20	24.1	19	25.7
France	16	19.3	15	20.3
Grande-Bretagne	1	1.2		
Italie	17	20.5	16	21.6
Colombie	1	1.2	1	1.4
Pays-Bas	2	2.4	7	9.5
Autriche	6	7.2	5	6.8
Pérou			1	1.4
Pologne	1	1.2		
Portugal	1	1.2		
Suède	1	1.2		
Serbie	1	1.2	1	1.4
Espagne	1	1.2	1	1.4
Afrique du Sud	1	1.2	1	1.4
République tchèque			1	1.4
Venezuela	1	1.2		
Etats-Unis d'Amérique	3	3.6	2	2.7
Centre de formation	n = 83		n = 79	%
Haute école spécialisée	23	27.7	22	27.8
Université	39	47.0	38	48.1
Autre	21	25.3	19	24.1
Demande de reconnaissance CRS	n = 83		n = 80	%
Oui, diplôme reconnu	79	95.2	74	92.5
Oui, demande refusée	3	3.6	2	2.5
Non	1	1.2	4	5.0

Les 83 personnes titulaires d'un diplôme étranger occupent 101 postes au total. Les 101 postes se trouvent dans différents domaines professionnels, avec plus d'un tiers dans le milieu hospitalier (37 postes : 27 en hôpital pour soins aigus, 7 en clinique de réadaptation, 3 en maison de retraite et EMS) et plus d'un tiers dans le milieu ambulatoire (35 postes : 26 entreprises individuelles, 3 organisations de conseil diététique, 6 centres de soins médicaux / cabinets communautaires interprofessionnels). Dans les institutions de formation, 12 des 101 postes sont occupés par du personnel qualifié étranger.

Pour les 101 emplois concernés, le canton de travail le plus cité est le Tessin, nommé 22 fois, suivi du canton de Vaud, nommé 16 fois, puis de Zurich et Genève avec chacun 11 postes.

6.4 Diplôme/Titre le plus élevé

En ce qui concerne le diplôme le plus élevé, un net recul des diplômes ES est observable. Actuellement, 11,7 % des diététicien-ne-s participant à l'enquête possèdent un titre ES alors qu'en 2017, ce pourcentage était encore de 29,9 %. Une augmentation des diplômes et titres plus élevés comme le Master of

Science (MSc), le Master of Arts (MA) et le doctorat peut être constatée. En 2024, un-e diététicien-ne sur dix a obtenu un diplôme de Master directement à la suite d'un bachelor. Tout juste 2 % des diététicien-ne-s sont titulaires du grade universitaire de doctorat (voir Tableau 5). Parmi les 17 personnes titulaires d'un doctorat, 10 ont suivi leurs études de diététicien-ne en Suisse.

Tableau 5 : Diplôme/Titre le plus élevé

Diplôme/Titre le plus élevé	Statistique professionnelle 2024 (n = 889)		Statistique professionnelle 2017 (n = 750)	
	n	%	n	%
Ecole supérieure	104	11.7	224	29.9
Bachelor of Science (y c. ES avec obtention a posteriori du titre)	652	73.3	448	59.7
Master of Science (MSc) / Master of Arts (MA)	93	10.5	46	6.1
Doctorat	17	1.9	3	0.4
Autre	23	2.6	29	3.9

Parmi les 93 personnes titulaires d'un Master (MSc ou MA), près de la moitié (43 personnes) ont effectué un Master en thérapie nutritionnelle, les diplômes nationaux en nutrition et diététique provenant en majeure partie de la BFH et de la HES-SO. 7 Personnes ont indiqué avoir obtenu un diplôme dans le domaine de l'alimentation humaine, 9 personnes dans le domaine Food & Nutrition, 7 personnes dans le domaine Public Health, 7 personnes dans le domaine Education et 5 personnes dans le domaine Psychologie / Communication. Les 11 autres personnes ont effectué leur Master dans une autre discipline et 4 personnes n'ont donné aucune indication.

Sur un total de 327 personnes qui ont obtenu leur diplôme ES à Berne, Genève ou Zurich, 94 personnes (28,8 %) ont encore aujourd'hui un diplôme ES. 10 Autres personnes sont actuellement encore en possession d'un diplôme ES obtenu à l'étranger. Les personnes titulaires d'un diplôme ES suisse ont une moyenne d'âge de 53,4 ans (ET=7,7). Parmi ces 94 personnes, 72 travaillent encore dans la profession et occupent 92 postes au total. 31 Postes se trouvent dans des cabinets de conseil diététique (entreprises individuelles), 25 dans des hôpitaux pour soins aigus, 10 dans des centres de soins médicaux / cabinets interprofessionnels et 7 dans ces cliniques de réadaptation. Les 19 postes restants se répartissent entre plusieurs autres domaines professionnels.

6.5 Un grand nombre de formations post-grades

Parmi les 767 personnes qui exercent en tant que diététicien-ne, 358 (46,7 %) ont suivi une ou plusieurs formation(s) post-grade(s) poussée(s) sur une durée d'au moins 300 heures ou représentant au minimum 10 ECTS (voir Figure 7). Dans la statistique professionnelle 2017, c'était le cas pour 32,9 %. Le pourcentage de diététicien-ne-s qui ont effectué une formation post-grade poussée a ainsi augmenté de 13,8 % depuis 2017.

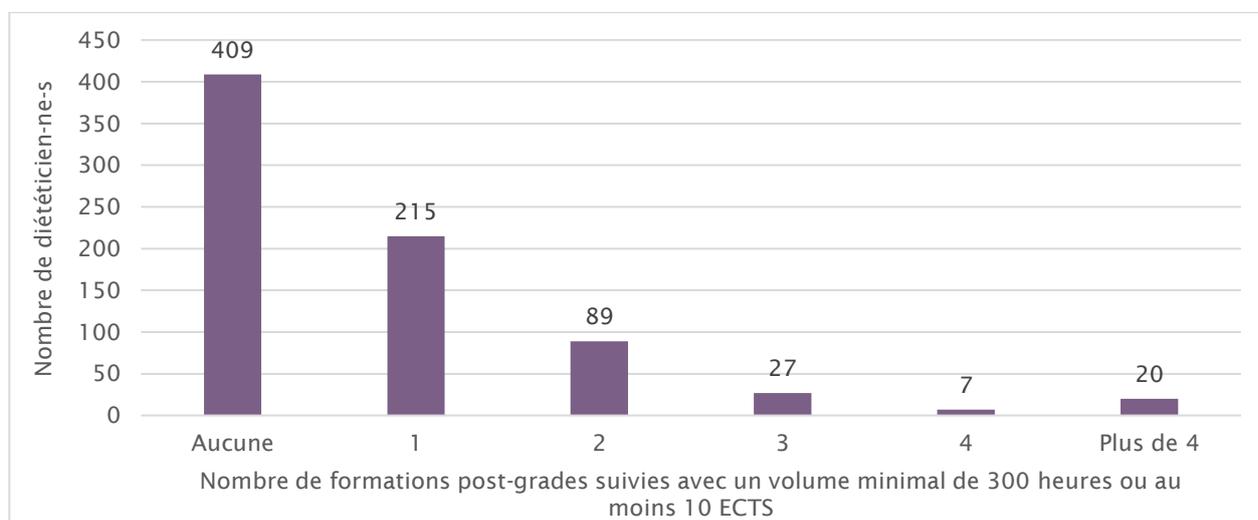


Figure 7 : Nombre de formations post-grades suivies avec un volume minimal de 300 heures ou au moins 10 ECTS (n = 767)

Plus les diététicien-ne-s ont effectué des formations continues, plus ils/elles exercent la profession longtemps en moyenne. Les personnes sans formation post-grade plus poussée sont dans la profession depuis 12,4 ans (*ET* = 11,3) en moyenne, tandis que les personnes ayant effectué quatre formations post-grades exercent comme diététicien-ne depuis 28,9 années en moyenne (*ET* = 4,4) (voir Tableau 6).

Tableau 6 : Corrélation entre années d'expérience professionnelle et formations post-grades (FP)

	Pas de FP		1 FP		2 FP		3 FP		4 FP		> 4 FP	
	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET	M	ET
Années d'expérience professionnelle	12.4	11.3	16.6	10.7	19.6	11.2	22.0	10.5	28.9	4.4	25.6	9.9

En lien avec la question du diplôme le plus élevé, les diététicien-ne-s titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ont tendance à avoir également suivi une formation post-grade poussée. Alors que 26,9 % des professionnel-le-s avec une formation ES ont au moins suivi une formation post-grade poussée, c'est le cas de 41,0 % de celles et ceux titulaires d'un BSc et 40,9 % de celles et ceux disposant d'un MSc. Parmi les membres de la profession titulaires d'un doctorat, 47,1 % ont effectué au moins une formation post-grade poussée.

La majeure partie des formations post-grades suivies (305 sur 561 ; 54,4 %) l'a été dans le cadre d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) ou Diploma of Advanced Studies (DAS). 50 formations post-grades déclarées (8,9 %) ont le volume d'un MAS, Master in Business Administration (MBA) ou Executive Master in Business Administration (EMBA) (voir Figure 8). Quand la formation post-grade a été effectuée dans le cadre d'études de Master, les filières les plus fréquentées ont été Promotion de la santé et prévention, suivie de Management et leadership, et enfin Conseil.



Figure 8 : Type de formation post-grade suivie (n = 561)

57,8 % des formations post-grades suivies l'ont été dans le cadre d'un approfondissement spécialisé, et 22,2 % ont été réalisées dans le domaine de la méthodologie / de la didactique. Les domaines du management et de la recherche représentent respectivement 12,4 % et 7,6 % (voir Figure 9). Pour 11 formations post-grades, aucune indication n'a été donnée au sujet de la discipline étudiée.



Figure 9 : Discipline étudiée dans le cadre de la formation post-grade (n = 550)

6.6 Situation professionnelle actuelle

Parmi les 904 personnes participant à l'enquête, 84,8 % (767 personnes) travaillent actuellement en tant que diététicien-ne et 15,2 % (137 personnes) n'exercent pas la profession (voir Tableau 7). L'expression « être actif/ive en tant que diététicien-ne » fait référence à toute activité pour laquelle des compétences qui ont été acquises pendant la formation de diététicien-ne sont nécessaires. Le pourcentage de personnes qui n'exercent pas en tant que diététicien-ne a légèrement augmenté par rapport à la statistique professionnelle de 2017. Il n'est pas possible d'évaluer si le taux de départ de la profession a augmenté ou si, dans le cadre de cette enquête, un nombre plus important de personnes n'exerçant plus la profession a pu être atteint du fait du travail plus approfondi de recherche d'adresses.

Tableau 7 : Situation professionnelle actuelle

	Statistique professionnelle 2024		Statistique professionnelle 2017	
	n	%	n	%
Situation professionnelle actuelle	n = 904		n = 756	
Actif/ive en tant que diététicien-ne	767	84.8	671	88.8
Actif/ive mais pas en tant que diététicien-ne	137	15.2	85	11.2
Raison pour laquelle la personne n'exerce pas en tant que diététicien-ne	n = 137		n = 85	
Reconversion professionnelle en dehors du domaine du conseil diététique	79	57.7	37	43.5
Pas d'emploi trouvé	7	5.1	6	7.1
S'occupe de ses enfants / proches	15	10.9	19	22.4
Congé sabbatique	3	2.2	2	2.4
Voyage d'une durée assez longue / séjour linguistique	0	0.0	6	7.1
Autre formation / autres études	19	13.9	8	9.4
Retraité-e	6	4.4	4	4.7
Autre raison	8	5.8	3	3.5

La raison la plus fréquemment invoquée par les personnes ne pratiquant plus la profession de diététicien-ne est la reconversion professionnelle (voir Tableau 7). Les 79 personnes n'officiant plus comme diététicien-ne-s en raison d'une reconversion professionnelle ont justifié ce choix de la manière suivante (plusieurs raisons possibles) :

- Intérêt pour un domaine professionnel différent ou plus large (mentionné 37 fois)
- Revenu trop bas (mentionné 13 fois)
- Manque de possibilités d'évolution et de perspectives professionnelles (mentionné 11 fois)
- Situation sur le marché du travail (mentionné 9 fois)
- Insatisfaction par rapport aux conditions de travail (mentionné 9 fois)
- Absence de reconnaissance / respect de la profession (mentionné 9 fois)
- Opportunités ou possibilités d'évolution dans un nouveau domaine d'activité (mentionné 6 fois)
- Problèmes de santé, physiques ou psychiques (mentionné 6 fois)
- Raisons personnelles (mentionné 5 fois)
- Impossibilité de concilier vie professionnelle et vie privée (mentionné 3 fois)

Parmi les personnes ayant commencé une nouvelle formation, 8 personnes indiquent avoir entamé une formation initiale ou post-grade complémentaire dans le domaine de l'alimentation et 8 personnes ont démarré une formation initiale ou post-grade en dehors du conseil diététique. 2 Personnes ont affirmé avoir commencé des études de Master sans toutefois donner de précisions sur la filière d'orientation.

Les personnes qui ne sont plus actives en tant que diététicien-ne (sans les départs à la retraite) et qui ont donné des indications sur la durée d'exercice de la profession ont travaillé comme diététicien-ne pendant une durée moyenne de 7,3 ans ($ET = 7,6$). La plage d'années d'expérience s'étend de 0 à 38 ans. Le groupe présentant la plus courte durée d'exercice de la profession ($M = 3,8$, $ET = 4,6$) correspond aux personnes ayant entamé une nouvelle formation ou de nouvelles études (voir Tableau 8).

Tableau 8 : Durée d'exercice de la profession, avec une ventilation en fonction des raisons du départ de la profession

Raison du départ de la profession	Durée d'exercice de la profession (en années)		
	Nombre n	M	ET
Reconversion professionnelle en dehors du domaine du conseil diététique	77	7.2	6.4
Pas d'emploi trouvé	6	12.3	9.7
S'occupe de ses enfants / proches	15	5.3	2.7
Congé sabbatique	3	19.3	13.1
Voyage d'une durée assez longue / séjour linguistique	0		
Autre formation / autres études	18	3.8	4.6
Autre raison	8	10.9	13.7
Toutes les personnes (sans les départs à la retraite)	127	7.3	7.6

6.7 Situation professionnelle des diététicien-ne-s

79,8 % des diététicien-ne-s ayant participé à l'enquête exercent leur activité professionnelle à un seul poste. 20,2 % des diététicien-ne-s exercent au minimum deux activités lucratives (voir Figure 10). Par rapport à la statistique professionnelle de 2017, on observe une baisse du pourcentage de diététicien-ne-s avec plusieurs activités lucratives. En 2017, il était en effet de 25,6 %, et donc 5,4 % supérieur.

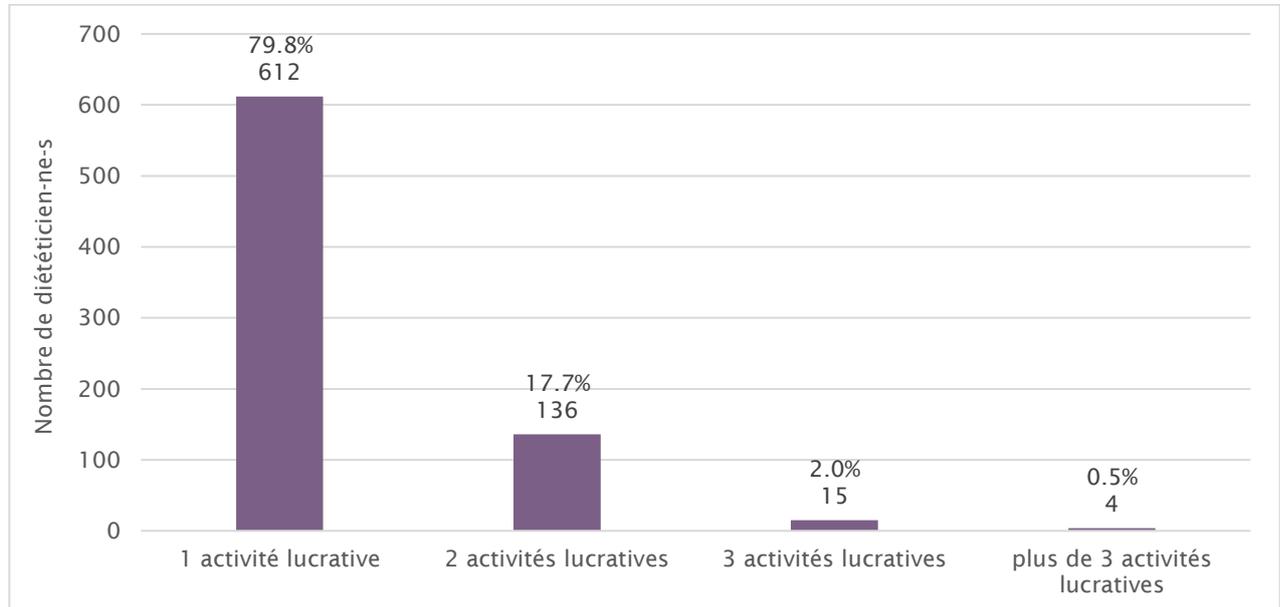


Figure 10 : Nombre d'activités lucratives exercées par les diététicien-ne-s participant-e-s (n=669)

6.7.1 Type d'activités lucratives

Sur les 941 postes, 722 (76,8 %) sont occupés par des personnes salariées et 218 postes (23,2 %) sont occupés en qualité d'indépendant-e. Pour une activité lucrative, aucune indication n'a été donnée en ce qui concerne le type d'activité lucrative.

Après conversion en équivalents plein temps (EPT), la statistique professionnelle 2024 aboutit aux chiffres suivants : 448,9 EPT avec le statut de salarié-e et 90,5 EPT avec le statut d'indépendant-e. Dans le domaine professionnel du conseil diététique, l'activité indépendante a donc proportionnellement une importance nettement moins grande que celle avec le statut de salarié-e.

Du point de vue de la répartition géographique, la part d'indépendant-e-s la plus élevée se trouve au Tessin avec 62,5 %, et la plus basse dans la région lémanique avec 13,7 %. Dans les autres grandes régions, la part d'activités indépendantes se situe entre 18 % et 26 %. Par rapport à la statistique professionnelle de 2017, les changements les plus importants au niveau du pourcentage de diététicien-ne-s indépendant-e-s dans les différentes régions de Suisse sont par exemple observés dans la grande région du Tessin (+18,9 %), mais aussi dans la Suisse du Nord-Ouest (-16,5 %) (voir Tableau 9).

Tableau 9 : Rapport entre activité lucrative indépendante et activité lucrative salariée dans les grandes régions

	Statistique professionnelle 2024				Statistique professionnelle 2017
	Nombre Postes	Postes de salarié-e	Postes d'indépendant-e	Pourcentage de postes d'indépendant-e	Pourcentage de postes d'indépendant-e
Grande région de CH	n	n	n	%	%
Région lémanique (VD, VS, GE)	211	157	54	25.6	19.1
Espace Mittelland (BE, FR, SO, NE, JU)	270	214	56	20.7	20.4
Suisse du Nord-Ouest (BS, BL, AG)	95	82	13	13.7	30.2
Zurich (ZH)	175	138	37	21.1	24.8
Suisse orientale (GL, SH, AR, AI, SG, GR, TG)	82	66	16	19.5	26.9
Suisse centrale (LU, UR, SZ, OW, NW, ZG)	60	49	11	18.3	23.5
Tessin (TI)	32	12	20	62.5	43.6
A l'étranger	15	4	11	73.3	
Total postes	940	722	218		

Sur les 612 personnes qui n'ont qu'une seule activité lucrative, 84,0 % d'entre elles sont salariées (n=514) et 16,0 % (n=98) exercent à titre indépendant.

Sur un total de 135 personnes qui exercent deux activités lucratives, 55 (40,7 %) occupent deux postes salariés, 64 (47,4 %) ont un poste salarié et un poste indépendant et 16 personnes (11,9 %) exercent deux activités à titre indépendant (voir Figure 11).

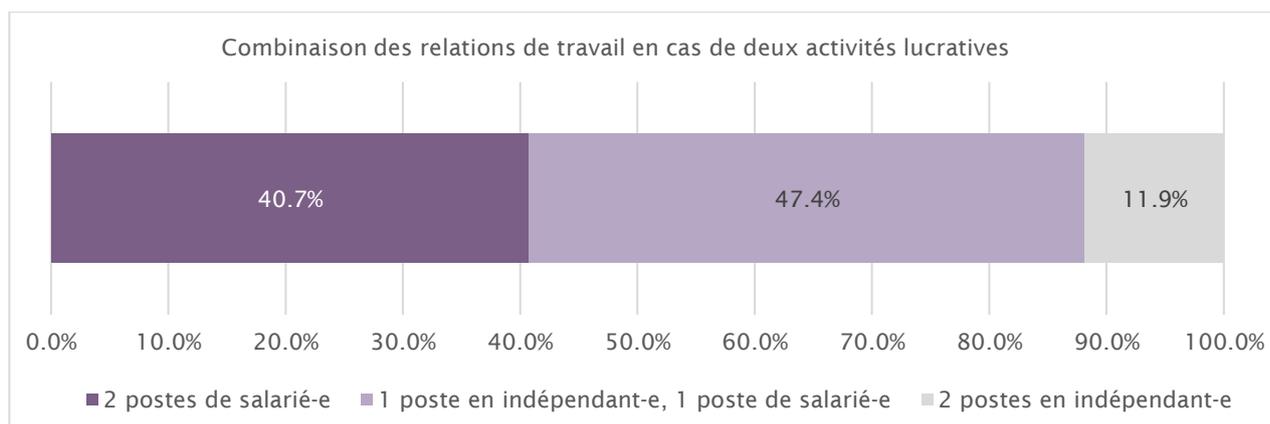


Figure 11 : Combinaison des rapports de travail pour deux activités lucratives (n=135)

Sur 19 personnes exerçant trois activités lucratives ou plus, les emplois se répartissent de la manière suivante :

- 6 Personnes (31,6 %) : deux emplois salariés différents et une activité lucrative indépendante ;
- 4 Personnes (21,1 %) : un emploi salarié et deux activités lucratives indépendantes différentes ;
- 6 Personnes (31,6 %) : trois emplois salariés différents ;
- 3 Personnes (15,8 %) : trois activités lucratives indépendantes différentes.

6.7.2 Domaine professionnel

Le « milieu hospitalier » représente le domaine professionnel le plus important, avec 434 postes (357 en hôpital pour soins aigus, 51 en clinique de réadaptation, 16 en clinique psychiatrique, 8 en maison de retraite et EMS, 2 en établissement pour enfants, jeunes, adultes). Le « milieu ambulatoire » arrive en deuxième place avec 310 postes (185 en cabinet de conseil diététique en entreprise individuelle, 58 dans une organisation de conseil diététique, 67 dans un centre de soins méd. / cabinet communautaire) (voir Figure 12).

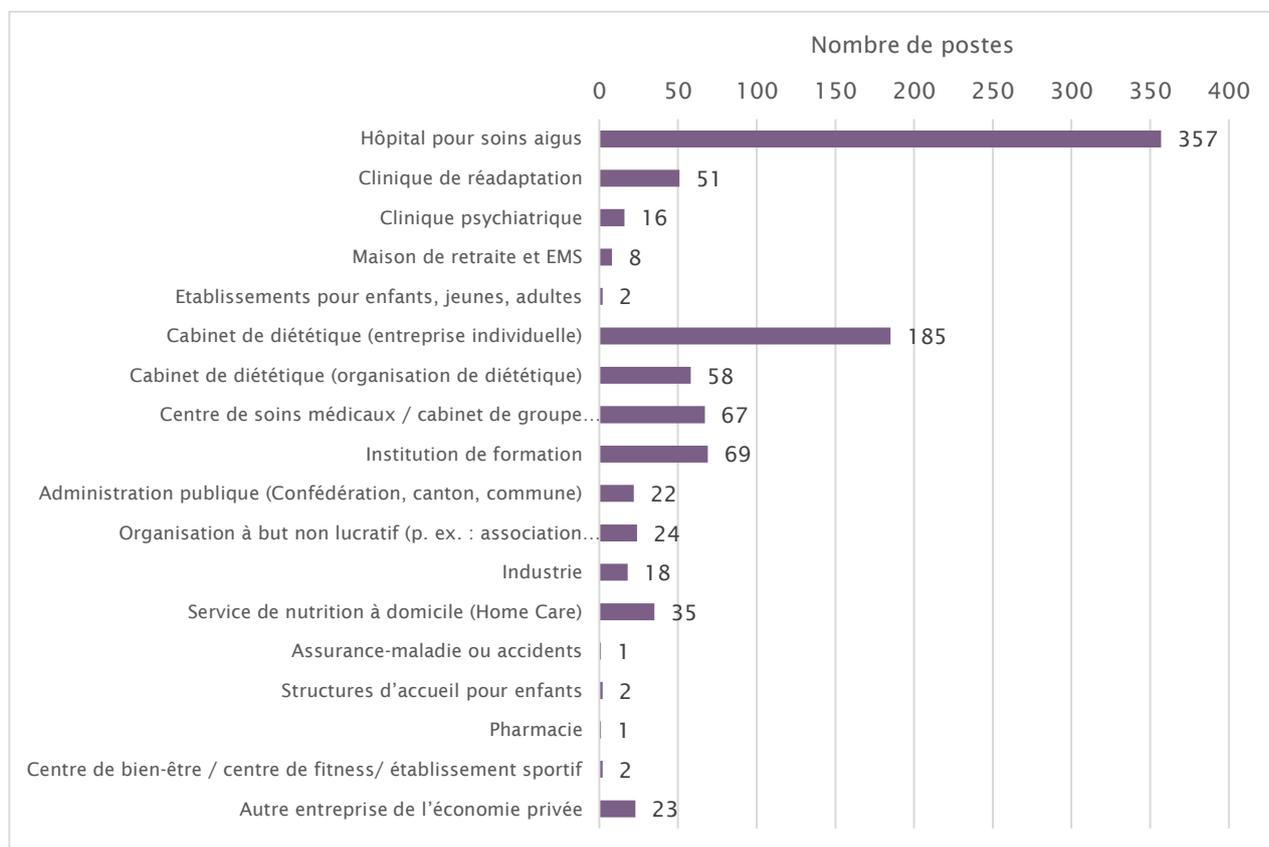


Figure 12 : Nombre de postes par domaine professionnel, toutes activités lucratives confondues (n=941)

Dans le domaine hospitalier (hôpital pour soins aigus, clinique de réadaptation, cliniques psychiatriques, maison de retraite et EMS, établissement pour enfants, jeunes, adultes), qui représente 46,1 % des postes recensés, le chiffre le plus bas correspond aux diététicien-ne-s travaillant dans les EMS, comme c'était déjà le cas dans la statistique professionnelle 2017. Seules 8 personnes ont affirmé travailler dans ce domaine professionnel (voir Figure 12).

En ce qui concerne le milieu ambulatoire, les membres de la profession travaillent pour la plupart dans une entreprise individuelle (185 postes sur 310, soit 59,7 %), comme dans la statistique professionnelle 2017. 18,7 % de diététicien-ne-s en ambulatoire travaillent toutefois pour une organisation de diététique, et 21,6 % dans un centre de soins médicaux ou dans un cabinet communautaire interprofessionnel.

Les postes disponibles dans le domaine des institutions de formation sont surtout proposés dans les hautes écoles spécialisées (46 postes sur 69, soit 66,7 %). Rares sont les membres de la profession à indiquer qu'ils/elles ont un emploi dans d'autres institutions de formation. Dans le domaine de l'enseignement, on peut supposer que les diététicien-ne-s indépendant-e-s, dans le cadre de leur pratique professionnelle, assument des charges d'enseignement ou mandats, par exemple dans des écoles primaires, des universités, etc., qui n'apparaissent pas comme des postes à part entière dans le cadre de la statistique professionnelle.

L'âge moyen des titulaires de poste dans les différents domaines professionnels varie légèrement. L'âge moyen dans le « milieu hospitalier » est de 39,2 ans, dans le « milieu ambulatoire » de 44,0 ans, dans les « institutions de formation » de 41,6 ans, dans le secteur « Public Health » de 43,7 ans et dans le domaine « industrie & économie privée » de 37,8 ans. Dans le domaine « hôpital pour soins aigus », 60,5 % des postes (216 sur 357) sont occupés par des diététicien-ne-s âgé-e-s de moins de 40 ans.

Parallèlement, dans les cabinets de conseil diététique (entreprise individuelle), seuls 28,1 % des postes (52 sur 185) sont pourvus par des membres de la profession de moins de 40 ans.

Des informations détaillées supplémentaires sur les différents domaines professionnels figurent dans le Tableau 10.

Tableau 10 : Nombre de postes par domaine professionnel

	Statistique professionnelle 2024		Statistique professionnelle 2017	
	Nombre d'activités lucratives (n = 941)		Nombre d'activités lucratives (n = 869)	
Domaine professionnel	n	%	n	%
Milieu hospitalier Total	434	46.1	423	48.2
Hôpital pour soins aigus	357	37.9	338	38.9
Clinique de réadaptation	51	5.4	58	6.7
Clinique psychiatrique	16	1.7	23	2.6
Maison de retraite et EMS	8	0.9	4	0.5
Etablissement pour enfants, jeunes, adultes	2	0.2	--	--
Total milieu ambulatoire	310	32.9	251	28.9
Cabinet de conseil diététique (entreprise individuelle)	185	19.7	169	19.4
Cabinet de conseil diététique (organisation de conseil diététique)	58	6.2	44	5.1
Directeur/trice Oui	18	31.0	13	29.5
Directeur/trice Non	40	69.0	31	70.5
Centre de soins médicaux / Cabinet communautaire interprofessionnel	67	7.1	38	4.4
Institution de formation	69	7.3	60	6.9
Université	4	5.8	2	3.3
Haute école spécialisée	46	66.7	29	48.3
Ecole supérieure	4	5.8	7	11.7
Ecole professionnelle	3	4.3	6	10.0
Jardin d'enfants / école primaire / secondaire / gymnase	4	5.8	3	5.0
Autre	8	11.6	13	21.7
Administration publique	22	2.3	32	3.7
Confédération	1	4.5	3	9.4
Canton	17	77.3	25	78.1
Commune	4	18.2	3	9.4
Organisation à but non lucratif	24	2.6	28	3.2
Industrie	18	1.9	14	1.6
Industrie pharmaceutique / médicale	8	44.4	5	35.7
Industrie alimentaire	9	50.0	8	57.1
Autre	1	5.6	1	7.1
Service interne	8	44.4	8	61.5
Service externe	8	44.4	5	38.5
Service interne et externe	2	11.1	0	0
Service de soins à domicile	35	3.7	21	2.4
Assurance-maladie/accidents	1	0.1	2	0.2
Structure d'accueil pour enfants	2	0.2	--	--
Pharmacie	1	0.1	--	--
Centre de bien-être / centre de fitness/ établissement sportif	2	0.2	--	--
Autre entreprise de l'économie privée	23	2.4	38	4.4

Par rapport à la statistique professionnelle 2017, il n'y a pas eu de changements majeurs dans la répartition des postes entre les domaines professionnels. Le principal changement en pourcentage est enregistré dans le domaine professionnel « centre de soins médicaux / cabinet communautaire interprofessionnel », avec une hausse de 2,7 % (voir Figure 13).

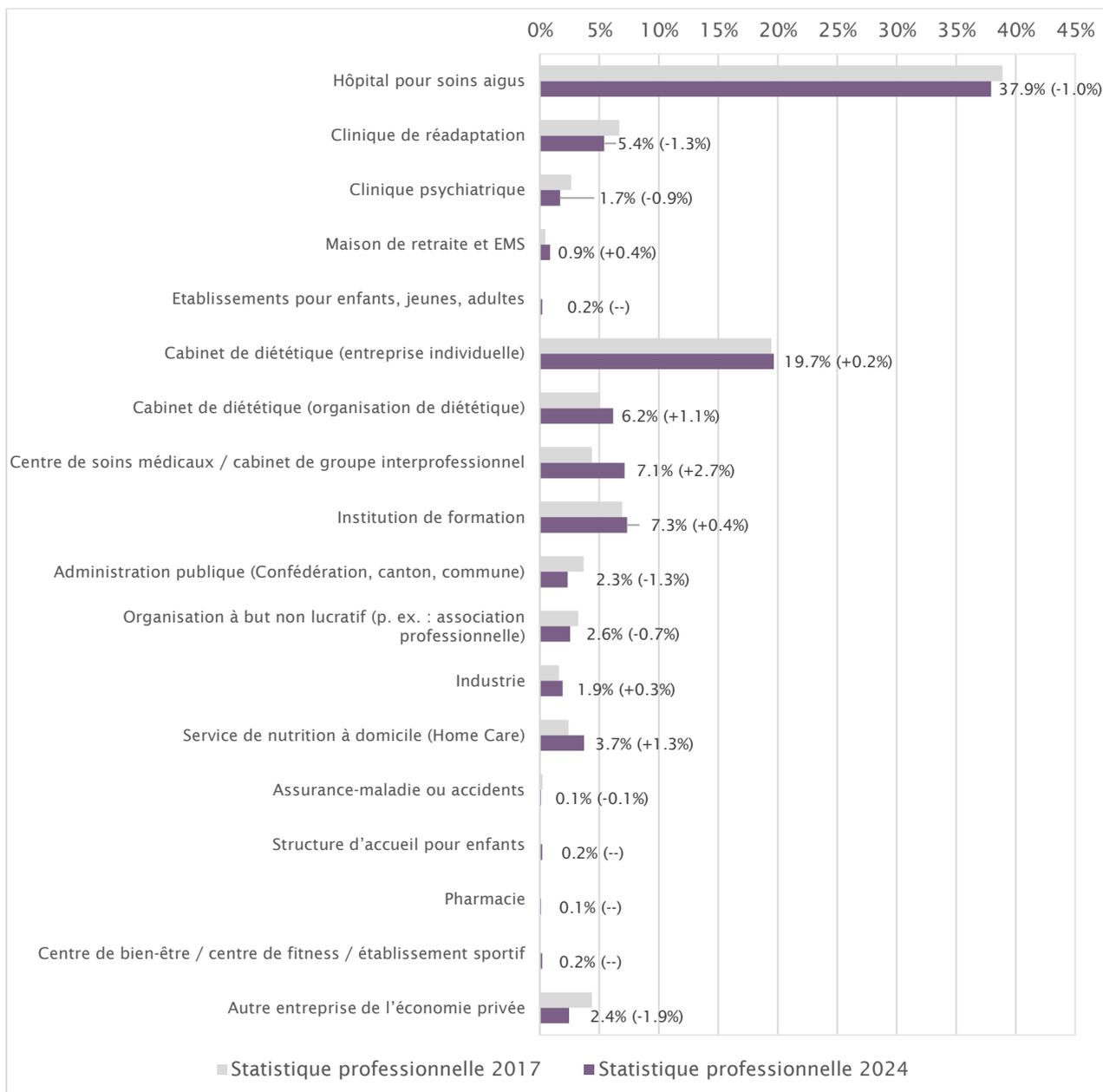


Figure 13 : Part des différents domaines professionnels : comparaison entre 2017 et 2024

D'un point de vue global aussi, il y a uniquement eu de légers glissements dans chaque milieu. Le milieu ambulatoire présente 4,0 % de postes en plus, tandis que le milieu hospitalier enregistre une légère baisse de -2,6 %, tout comme le domaine Public Health Nutrition en recul de -1,6 % (voir Tableau 11).

Tableau 11 : Répartition des postes entre les milieux professionnels

Milieu professionnel	Statistique professionnelle 2024		Statistique professionnelle 2017	
	n	%	n	%
Milieu hospitalier	434	46.1	423	48.7
Milieu ambulatoire	310	32.9	251	28.9
Institutions de formation	69	7.3	60	6.9
Public Health Nutrition	50	5.3	60	6.9
Industrie et économie privée	78	8.3	75	8.6
	941	100.0	869	100.0

6.7.3 Fonction de direction

229 des 941 postes (24,3 %) comprennent une fonction de direction. Les postes avec fonction de direction sont occupés à 90,3 % par des femmes et à 9,7 % par des hommes. Le pourcentage d'hommes assumant des fonctions de direction, de 9,7 %, est légèrement supérieur au pourcentage d'hommes dans le domaine professionnel (6,9 %). Les femmes occupant une fonction de direction ont en moyenne 45,9 ans, les hommes 48,7 ans. Le pourcentage d'hommes dans des fonctions dirigeantes a légèrement augmenté par rapport à 2017 (+2,0 %), où il était de 7,7 %. Cette hausse est logique dans la mesure où, dans l'ensemble du groupe professionnel, le pourcentage d'hommes a augmenté de 2,2 % par rapport à 2017.

6.7.4 Taux d'occupation

Le taux d'occupation moyen des hommes est de 81,9 % (n=50), celui des femmes de 70,1 % (n=704). Par rapport à 2017, un changement du taux d'occupation est surtout visible chez les hommes. A l'époque, le taux d'occupation moyen des hommes était de 92,5 % (n=25), celui des femmes de 70,7 % (n=613).

30,6 % des diététicien-ne-s (233 sur 761) ont un taux d'occupation supérieur à 80 % (voir Figure 14). Parmi les 233 personnes ayant un taux d'occupation supérieur à 80 %, 85 (soit 36,5 %) se trouvent dans la tranche d'âge des 21 à 30 ans. 70 % des membres de la profession travaillent à temps partiel.

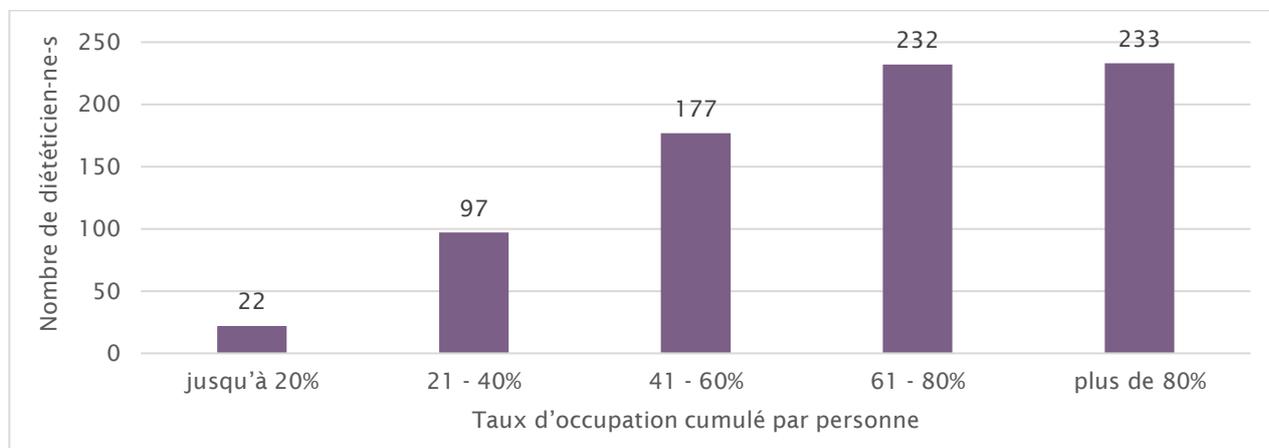


Figure 14 : Taux d'occupation cumulé des diététicien-ne-s (n = 761)

22 des 761 professionnel-le-s de la branche (2,9 %) indiquent travailler jusqu'à 20 %. En 2017, ils/elles n'étaient encore que 5,6 % dans cette situation.

Les 22 personnes sont exclusivement des femmes, qui exercent la plupart du temps (63,6 % des cas) à titre indépendant. Parmi les 22 femmes, 15 (soit 68,2 %) ont des enfants de moins de 18 ans.

Les 22 personnes qui ont un taux d'occupation de 20 % ou moins travaillent dans les domaines professionnels suivants :

- 13 Personnes en cabinet de conseil diététique (entreprise individuelle)
- 2 Personnes en cabinet de conseil diététique (organisation de conseil diététique)
- 2 Personnes dans d'autres entreprises de l'économie privée
- 1 Personne de l'industrie
- 1 Personne en hôpital pour soins aigus
- 1 Personne en pharmacie
- 1 Personne en institution de formation
- 1 Personne dans l'administration publique

Parmi les 97 personnes ayant un taux d'occupation entre 21 et 40 %, 23 personnes (23,7 %) exercent à titre indépendant, 69 personnes (71,1 %) sont salariées et 4 personnes (4,1 %) exercent une activité salariée et une activité indépendante. Pour une personne, on ne sait pas si le deuxième emploi est une activité lucrative indépendante ou salariée.

Dans le groupe des membres de la profession avec un taux d'occupation de plus de 80 %, la part de personnes sans enfants est élevée (85,0 %). Le groupe d'âge le plus important, qui représente 36,5 %, est celui des 21 à 30 ans. 11,6 % des personnes sont des hommes.

6.7.4.1 Taux d'occupation en fonction de l'âge

C'est dans le groupe d'âge des 21 à 30 ans que le taux d'occupation moyen est le plus élevé (83,2 %). Dans la catégorie d'âge au-dessus (31-40 ans), le taux d'occupation moyen baisse à 67,7 %. Une légère diminution du taux d'occupation est également enregistrée dans la catégorie des 41-50 ans avec une moyenne de 63,5 %. Dans la tranche d'âge des 51 à 60 ans, le taux d'occupation augmente de nouveau à 71,5 %. Chez les plus de 60 ans, qui sont sur le point de prendre leur retraite, le taux d'occupation est de 64,6 % (voir Tableau 12).

Tableau 12 : Taux d'occupation en fonction de la tranche d'âge

Age	n	Ø	jusqu'à 20 %		21 - 40 %		41 - 60 %		61 - 80 %		81 - 100 %	
			n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
21-30 ans	172	83.2	1	0.6	8	4.7	13	7.6	65	37.8	85	49.4
31-40 ans	253	67.7	6	2.4	45	17.8	67	26.5	69	27.3	66	26.1
41-50 ans	164	63.5	6	3.7	29	17.7	49	29.9	48	29.3	32	19.5
51-60 ans	141	71.5	7	5.0	11	7.8	37	26.2	42	29.8	44	31.2
> 60 ans	30	64.6	2	6.7	4	13.3	10	33.3	8	26.7	6	20.0
			22		97		176		232		233	

6.7.4.2 Taux d'occupation par poste

Les diététicien-ne-s salarié-e-s ont un taux d'occupation moyen de 62,4 % (ET = 26,3). De façon générale, on observe qu'en cas d'activité salariée, les postes vont en majeure partie de 40 à 100 % (voir Figure 15).

En ce qui concerne l'activité indépendante, la situation relative au taux d'occupation par poste est différente (voir Figure 16). Un tiers des postes de diététicien-ne indépendant (71 postes sur 213) est occupé avec un taux d'occupation pouvant aller jusqu'à 20 %. Les personnes exerçant leur activité lucrative à titre indépendant travaillent à un taux d'occupation moyen de 42,5 % (ET = 29,0). Ce pourcentage a augmenté de 5,2 % par rapport à 2017.

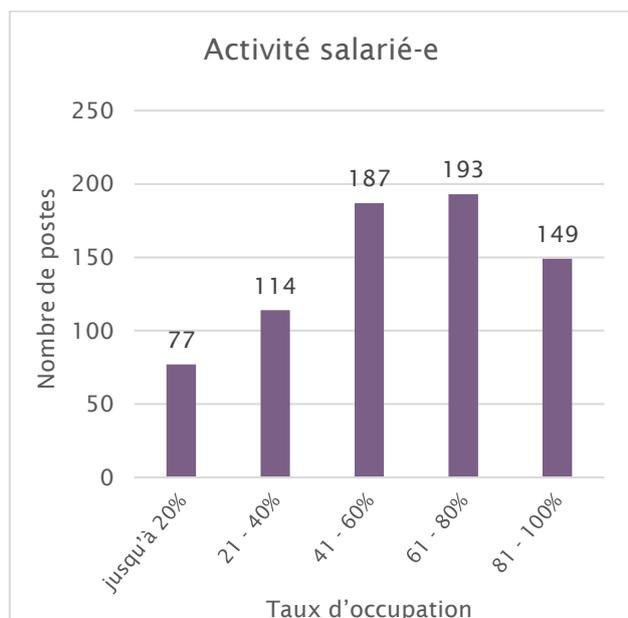


Figure 15 : Taux d'occupation par poste en cas d'activité salariée (n=720)

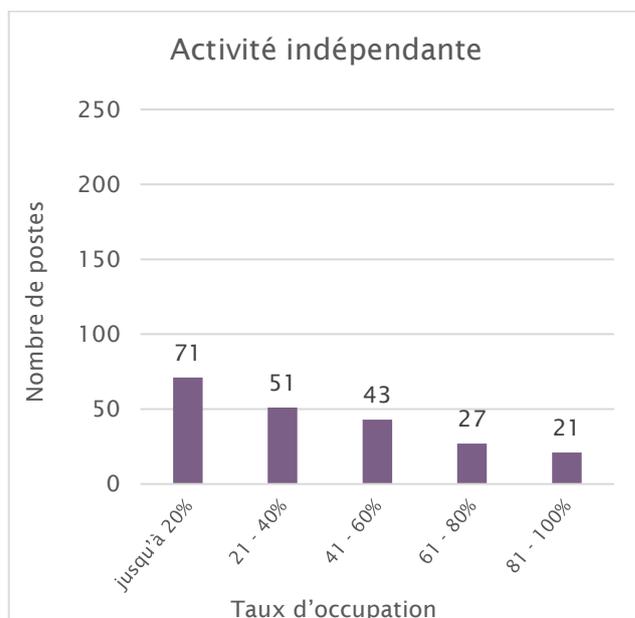


Figure 16 : Taux d'occupation par poste en cas d'activité à titre indépendant (n=213)

6.7.4.3 Taux d'occupation en fonction du domaine professionnel

Le taux d'occupation moyen dans les différents domaines professionnels a peu évolué depuis 2017. Ce sont les diététicien-ne-s travaillant dans l'industrie ($MD = 80\%$) qui présentent le taux d'occupation moyen le plus élevé, suivi par ceux/celles actifs/ives dans un hôpital pour soins aigus ($MD = 75\%$). Le taux d'occupation moyen le plus faible est observé dans le domaine professionnel des organisations à but non lucratif ($MD = 25\%$).

La médiane en hôpital pour soins aigus est de 75% et donc 5% inférieure par rapport à 2017. Elle est identique à 2017 dans les cliniques de réadaptation et les cliniques psychiatriques. Dans les cliniques de réadaptation, le taux d'occupation moyen est de 60% , et de 50% dans les cliniques psychiatriques (voir Figure 17).

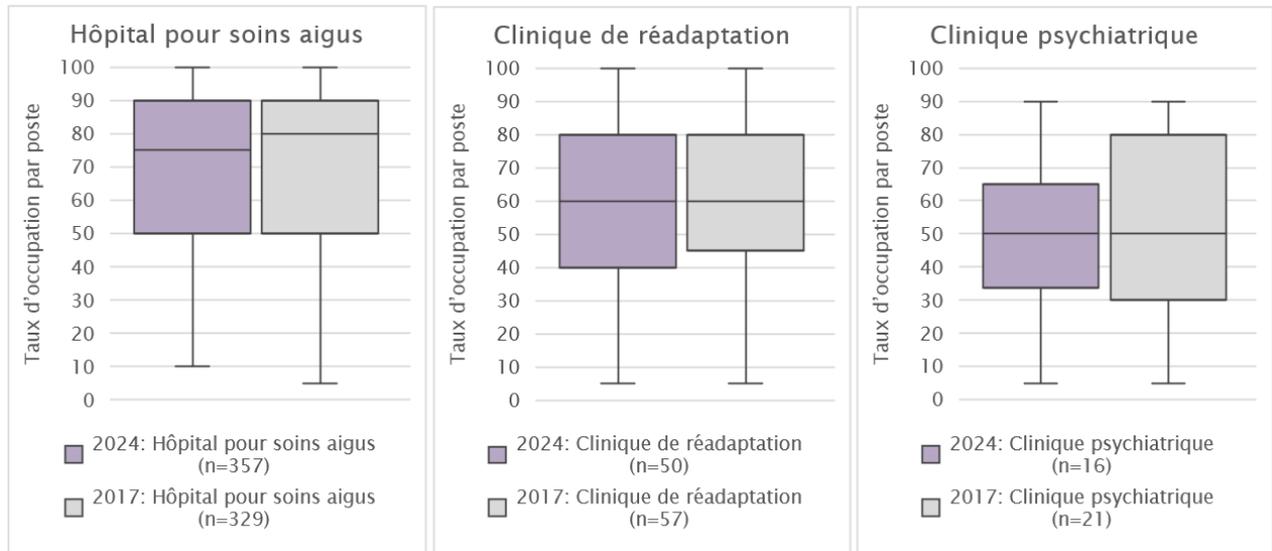


Figure 17 : Taux d'occupation en milieu hospitalier

En milieu ambulatoire, nous trouvons en principe des taux d'occupation moyens inférieurs. Dans les entreprises individuelles, le taux d'occupation moyen est de 40% . Il est de 60% dans les organisations de conseil diététique et de 50% dans les centres de soins médicaux / cabinets communautaires inter-professionnels.

Dans les organisations de conseil diététique, on note une augmentation du taux d'occupation moyen de 20% par rapport à 2017. Dans les deux autres domaines professionnels (cabinet individuel et cabinet communautaire), une tendance à la hausse du taux d'occupation peut également être constatée par glissement des 50% médians (encadré) (voir Figure 18).

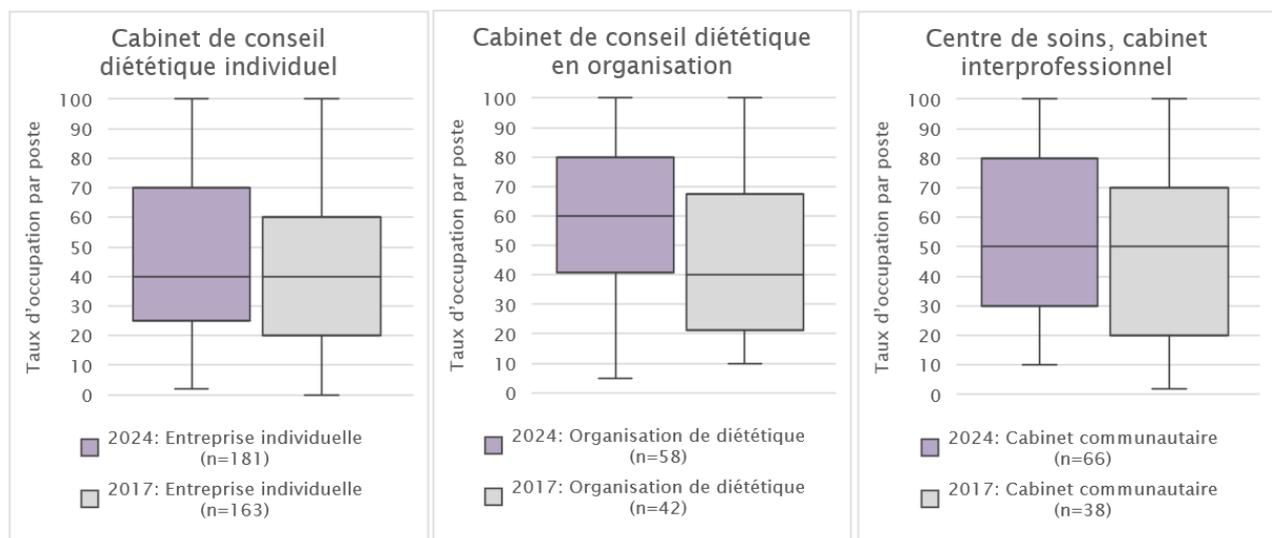


Figure 18 : Taux d'occupation en milieu ambulatoire

Dans le secteur public et les organisations à but non lucratif, le taux d'occupation des diététicien-ne-s est faible le plus souvent. Dans le domaine professionnel des institutions de formation et de l'administration publique, on observe une large dispersion des données. Dans les organisations à but non lucratif, on note des taux d'occupation globalement plus faibles. Le taux d'occupation moyen dans les institutions de formation et dans l'administration publique est de 40 %, et de 25 % dans les organisations à but non lucratif (voir Figure 19).

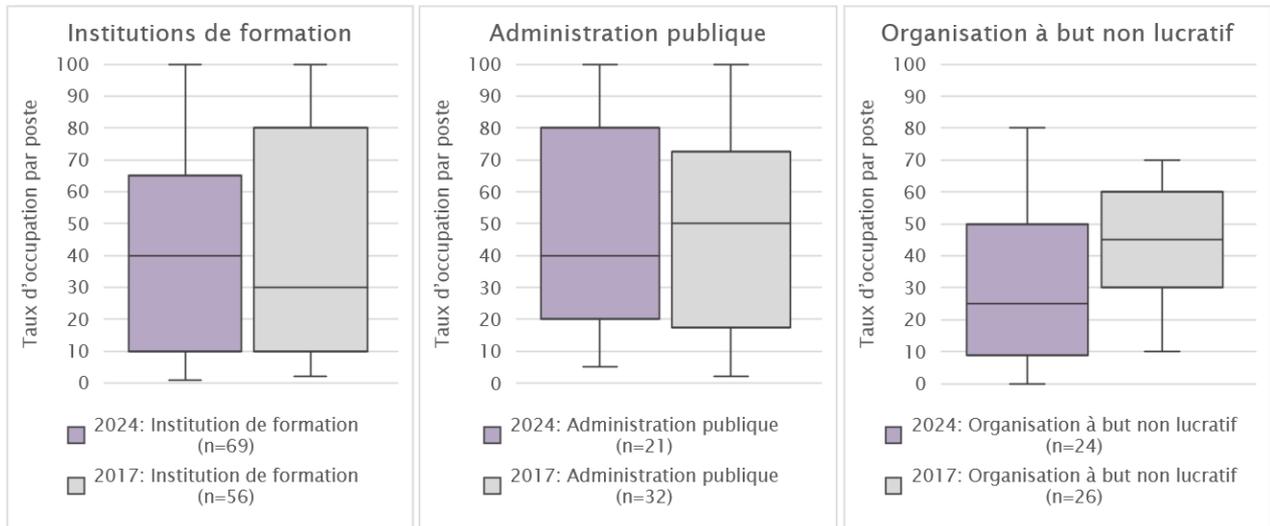


Figure 19 : Taux d'occupation dans le secteur public et les organisations à but non lucratif

Comme cela est mentionné au début du chapitre, ce sont les diététicien-ne-s travaillant dans l'industrie qui affichent les taux d'occupation les plus élevés ($MD = 80\%$). Dans le domaine du service des soins à domicile, les membres de la profession travaillent à 60 % en moyenne. Dans les entreprises de l'économie privée, leur taux d'occupation moyen est de 50 %.

De façon générale, on observe des changements importants par rapport à 2017 dans le domaine de l'économie privée. Dans les entreprises de l'économie privée notamment, la médiane est nettement plus élevée (50 % versus 20 %), tandis que la dispersion des 50 % médians est nettement plus importante (encadré). Il est possible d'en conclure que les diététicien-ne-s sont plus nombreux/euses à occuper des postes avec un taux d'occupation plus élevé dans d'autres entreprises de l'économie privée (voir Figure 20).

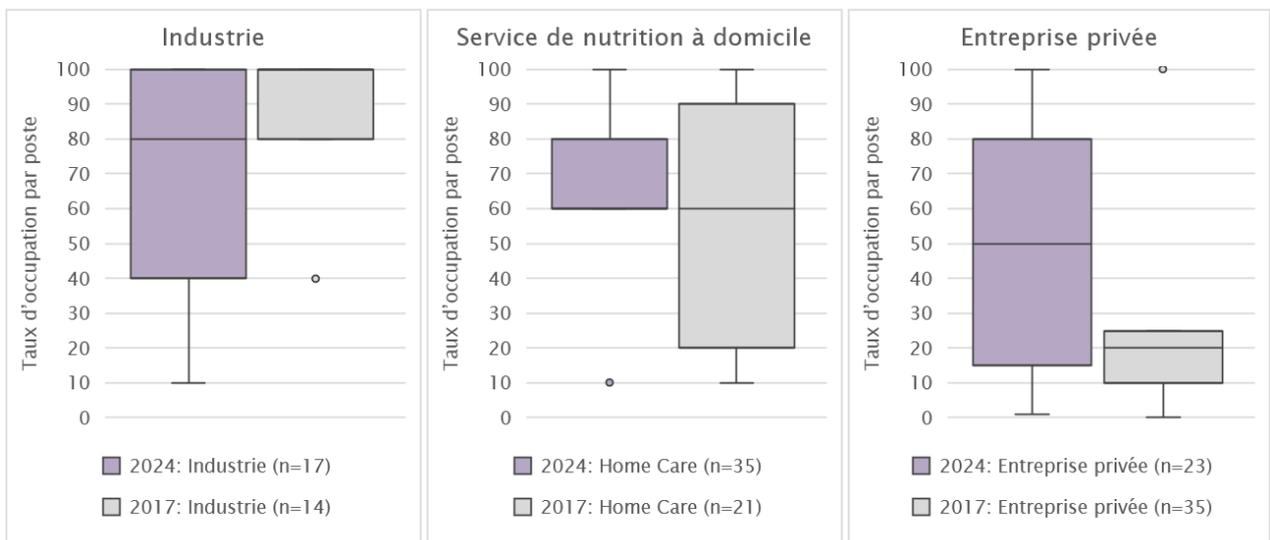


Figure 20 : Taux d'occupation dans l'industrie et l'économie privée

En raison du faible volume de données, les données relatives aux domaines professionnels suivants ne sont pas représentées : maison de retraite et EMS ($n=8$), assurance-maladie / accidents ($n=1$), structures d'accueil pour enfants ($n=2$), établissement pour enfants, jeunes, adultes ($n=2$), pharmacie ($n=1$), centre de bien-être / centre de fitness / établissement sportif ($n=2$).

6.7.5 Salaire

Dans la statistique professionnelle 2024, les données sur le salaire des diététicien-ne-s ont été collectées pour la deuxième fois. Les participant-e-s à l'enquête ont ainsi été interrogé-e-s sur leur salaire brut mensuel sans 13^e mois ainsi que le taux d'occupation auquel se rapporte le salaire. La question de l'obtention ou non d'un 13^e mois de salaire a également été posée. Les revenus des postes pour lesquels les diététicien-ne-s sont rémunéré-e-s au salaire horaire et pour lesquels une activité indépendante est exercée ont été écartés de l'enquête.

Le salaire annuel brut moyen (médiane)¹ pour un poste dans la fonction de diététicien-ne en Suisse se monte à CHF 88 283.- (n=630). Il a augmenté de CHF 6013.- par rapport à 2017, où le salaire annuel brut moyen était encore de CHF 82 270.- (n=491).

6.7.5.1 Salaire en fonction du domaine professionnel

Le salaire annuel brut moyen (médiane) d'un-e employé-e salarié-e dans les différents domaines professionnels varie entre CHF 78 650.- dans les cabinets de conseil diététique (entreprise individuelle) et CHF 113 007.- dans les instituts de formation (voir Tableau 13). Dans le domaine professionnel « institution de formation », il convient de tenir compte du fait que 50 % des titulaires de poste sont en possession d'un diplôme MSc et 10 % d'un doctorat. Dans tous les autres domaines professionnels, la part de diplômés MSc est de 15 % au maximum. Le salaire médian de CHF 110 606.- dans le domaine professionnel « administration publique » ne s'explique ni par l'âge ni par le titre ou le diplôme des titulaires de poste.

Tableau 13 : Salaire annuel brut moyen dans les domaines professionnels

	Statistique professionnelle 2024				Statistique professionnelle 2017			
	Postes	Salaire annuel brut en CHF	Age		Postes	Salaire annuel brut en CHF	Age	
Domaine professionnel	n	MD	M	ET	n	MD	M	ET
Hôpital pour soins aigus	336	88 118	37.9	10.1	281	80 600	37.8	10.1
Clinique de réadaptation	47	91 000	41.4	12.1	39	80 600	39.8	11.8
Clinique psychiatrique	14	97 175	42.1	10.1	15	97 500	44.5	10.6
Maison de retraite et EMS	7	86 125	46.0	13.3	3	-- ²	--	--
Etablissement pour enfants, jeunes, adultes	0	n.d.	n.d.	n.d.				
Cabinet de conseil diététique (entreprise individuelle)	18	78 650	34.9	8.3	12	76 570	45.2	10.1
Cabinet de conseil diététique (organisation de conseil diététique)	40	86 063	36.6	9.3	19	84 000	40.9	10.8
Centre de soins médicaux, cabinet communautaire interprofessionnel	36	87 350	37.0	10.0	18	71 540	40.2	10.8
Institution de formation	40	113 007	39.6	8.1	27	110 500	39.5	9.8
Administration publique (Confédération, canton, commune)	12	110 606	42.8	9.8	22	101 160	41.0	9.8
Organisation à but non lucratif	12	93 817	47.2	9.7	21	84 500	36.3	8.9
Industrie	14	98 150	38.1	8.5	12	84 344	34.5	9.6
Service de soins à domicile	34	86 811	38.1	10.7	15	78 000	36.0	10.8
Assurance-maladie, accidents	1	-- ²	-- ²		0	n.d.	n.d.	n.d.
Structure d'accueil pour enfants	2	-- ²	-- ²					
Pharmacie	1	-- ²	-- ²					
Centre de bien-être, centre de fitness, établissement sportif	1	-- ²	-- ²					
Autre entreprise de l'économie privée	15	81 120	35.2	8.3	7	97 500	40.9	10.4

Depuis l'étude des salaires pour la période de juin 2017 à mai 2024 (enquête menée en 2024), l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 7,7 % o. J.). Une variation des salaires de plus

¹ Ce qui correspond au salaire mensuel brut multiplié par 12 ou 13 (selon qu'il y a 13^e mois de salaire ou pas).

² Aucune indication n'est fournie dans le souci de préserver l'anonymat, car les données disponibles sont insuffisantes.

de 7,7 % est enregistrée dans les domaines professionnels « hôpital pour soins aigus » (+9,3 %), « clinique de réadaptation » (+12,9 %), « centre de soins médicaux / cabinet communautaire interprofessionnel » (+22,6 %), « administration publique » (+9,3 %), « organisations à but non lucratif » (+11,0 %), « industrie » (+164 %) et « service de soins à domicile » (+11,3 %). Dans les cabinets de conseil diététique (entreprises individuelles et organisations de conseil de diététique) ainsi que dans les institutions de formation, l'évolution des salaires varie entre 2,3 % et 2,7 %. Si la variation est faible dans les cabinets de conseil diététique, c'est parce que les tarifs sont restés les mêmes jusqu'à la fin de 2023. L'évolution négative du niveau de salaire dans les autres entreprises de l'économie privée est flagrante. Le salaire médian actuel y est de CHF 81 120.- et il est donc CHF 16 380.- inférieur par rapport à 2017. L'âge moyen inférieur de 5,7 ans des titulaires de poste peut être un facteur d'influence (voir Tableau 13).

Le salaire annuel moyen dans les domaines professionnels « assurance-maladie et accidents », « structures d'accueil pour enfants », « établissement pour enfants, jeunes, adultes », « pharmacie » ainsi que « centre de bien-être / centre de fitness / établissement sportif » ne peut être évalué faute de données suffisantes.

6.7.5.2 Salaire en fonction des régions / cantons

Le salaire annuel brut moyen (médiane) des diététicien-ne-s diffère en fonction des grandes régions du pays. Avec CHF 74 100.-, le Tessin affiche le salaire annuel brut moyen le plus bas, alors même qu'il présente l'âge moyen le plus élevé. Avec un salaire annuel brut de CHF 93 600.-, Zurich se classe tout en haut de la liste (voir Figure 21).

Le salaire médian dans toutes les régions de Suisse, à l'exception du Tessin, a augmenté dans une fourchette de 4,2 % à 11,9 % par rapport à 2017, ce qui est réjouissant. Les augmentations les plus importantes sont enregistrées en Suisse orientale avec 11,9 % et en Suisse centrale avec 10,7 %. A l'époque, ces deux régions arrivaient en queue de liste avec l'Espace Mittelland.

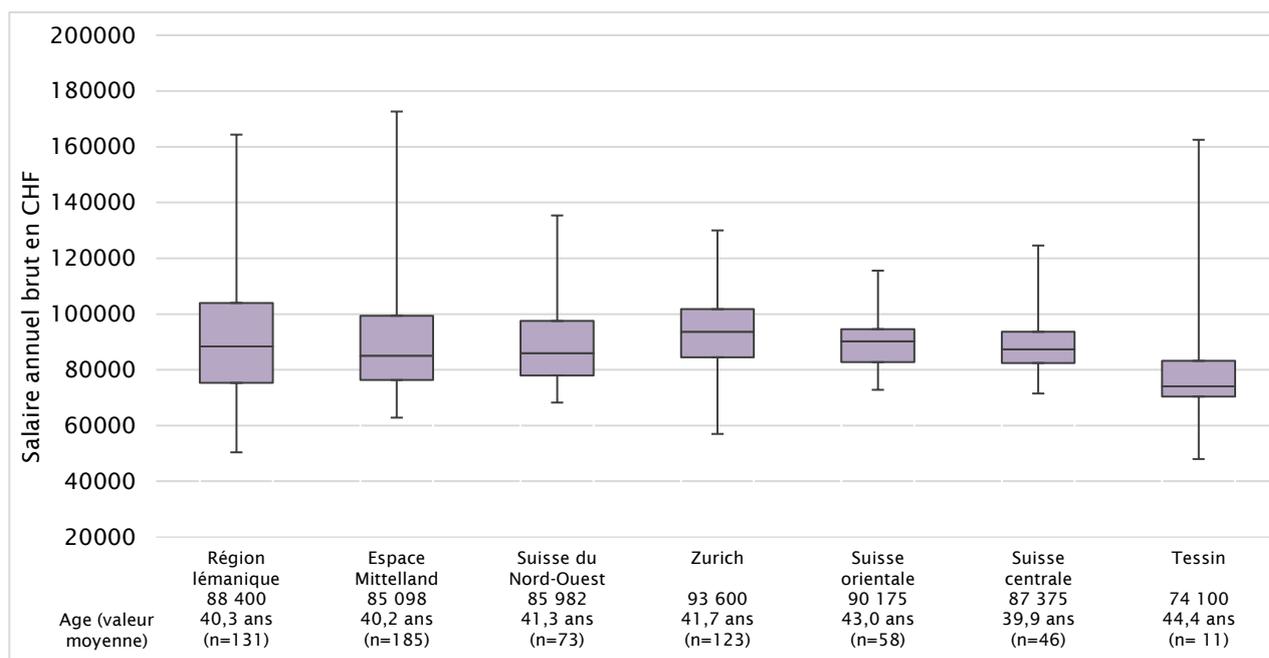


Figure 21 : Salaire annuel brut en fonction des sept grandes régions (n=627)

Au niveau cantonal, les diététicien-ne-s du canton de Zurich sont comme en 2017 les mieux rémunérés avec un salaire annuel brut moyen de CHF 93 600.-, suivi-e-s par leurs collègues des cantons de Schwytz puis de Saint-Gall (voir Tableau 14). Les salaires les plus faibles sont enregistrés dans les cantons du Tessin et de Soleure. Il faut préciser ici que dans le cadre de l'analyse par canton, les données de salaire sont en nombre limité pour certains postes et dans certains cantons. Il se peut que l'âge des titulaires de poste et le domaine professionnel du poste aient une influence sur le salaire annuel brut moyen.

Tableau 14 : Salaire annuel brut dans les différents cantons

Canton	Statistique professionnelle 2024		Statistique professionnelle 2017	
	Nombre de postes	Salaire annuel brut en CHF	Nombre de postes	Salaire annuel brut en CHF
	n	MD	n	MD
Argovie	45	86 667	28	79 560
Appenzell AI	1	-- ³	0	n.d.
Appenzell AR	1	-- ³	3	-- ³
Bâle-Campagne	8	89 700	9	75 465
Bâle-Ville	20	82 290	19	84 500
Berne	121	86 400	83	78 000
Fribourg	26	86 667	13	75 400
Genève	43	89 556	39	85 800
Glarus	3	-- ³	2	-- ³
Grisons	7	89 993	8	81 209
Jura	4	-- ³	5	-- ³
Lucerne	25	87 750	15	78 000
Neuchâtel	19	82 489	13	86 667
Nidwald	1	-- ³	2	-- ³
Obwald	2	-- ³	1	-- ³
St-Gall	29	90 350	14	78 406
Schaffhouse	5	-- ³	4	-- ³
Schwyz	8	90 480	4	-- ³
Soleure	15	79 794	7	80 600
Thurgovie	12	89 785	9	78 650
Tessin	11	74 100	15	84 000
Uri	2	-- ³	2	-- ³
Vaud	67	87 750	51	78 000
Valais	21	86 667	11	76 050
Zoug	8	86 633	9	78 000
Zurich	123	93 600	71	87 170
Total postes	627		437	

6.7.5.3 Salaire en fonction du sexe

Le salaire annuel brut des hommes ($M = 41,0$ ans, $ET = 10,2$ ans), de CHF 90 473.-, dépasse de CHF 2723.- celui des femmes ($M = 40,9$ ans, $ET = 11,2$ ans), égal à CHF 87 750.- (voir Figure 22). En 2017, l'écart se montait encore à CHF 5656.-.

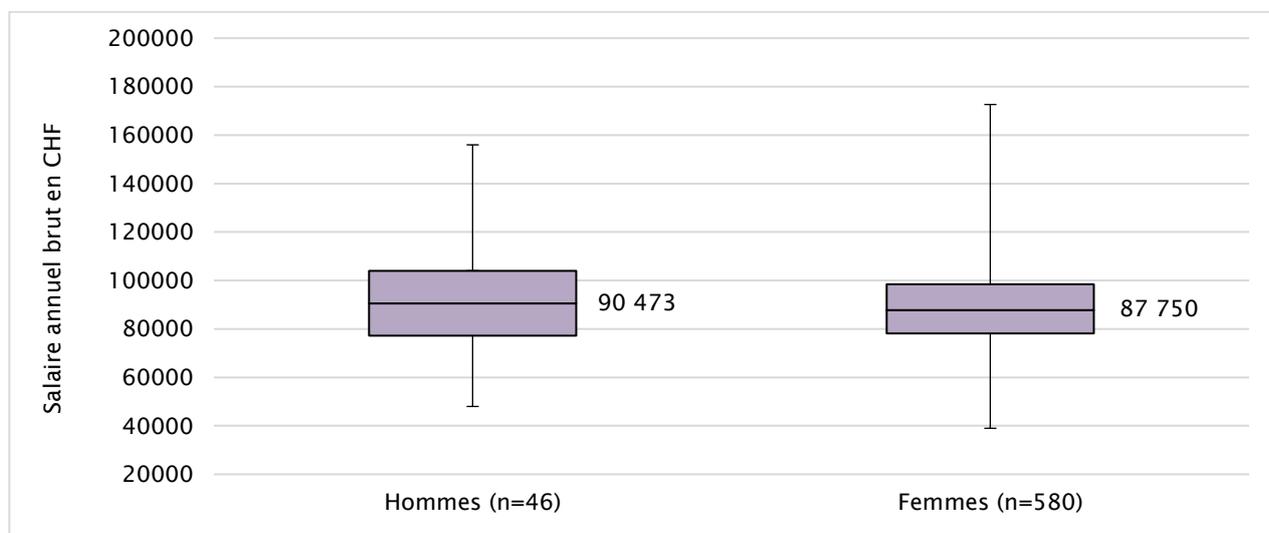


Figure 22 : Salaire annuel brut des hommes et des femmes (n = 626)

³ Pour les cantons dans lesquels moins de 6 données de salaire ont été relevées, aucune donnée n'est présentée à des fins de protection de l'anonymat.

La différence de salaire entre hommes et femmes est de 3,0 % en conseil diététique. Selon le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, les femmes gagnent 18 % de moins que les hommes en Suisse (EBG, 2023). En comparaison, l'écart salarial entre les femmes et les hommes dans le conseil diététique est faible, mais il ne faut toutefois pas oublier que les données fournies chez les hommes sont nettement moins nombreuses et donc à manier avec prudence.

6.7.5.4 Salaire en fonction de l'âge / de l'expérience professionnelle

Le salaire annuel brut moyen ne cesse d'augmenter tout au long de la carrière. De 26 à 30 ans, il est à CHF 68 250.-/an, puis de 31 à 35 ans il augmente de CHF 8028.- par an pour atteindre CHF 85 898.-. Des hausses encore plus significatives s'opèrent également entre le groupe d'âge des 36-40 ans et celui des 41-45 ans. Ensuite, la courbe de la hausse des salaires s'aplatit quelque peu (voir Figure 23).

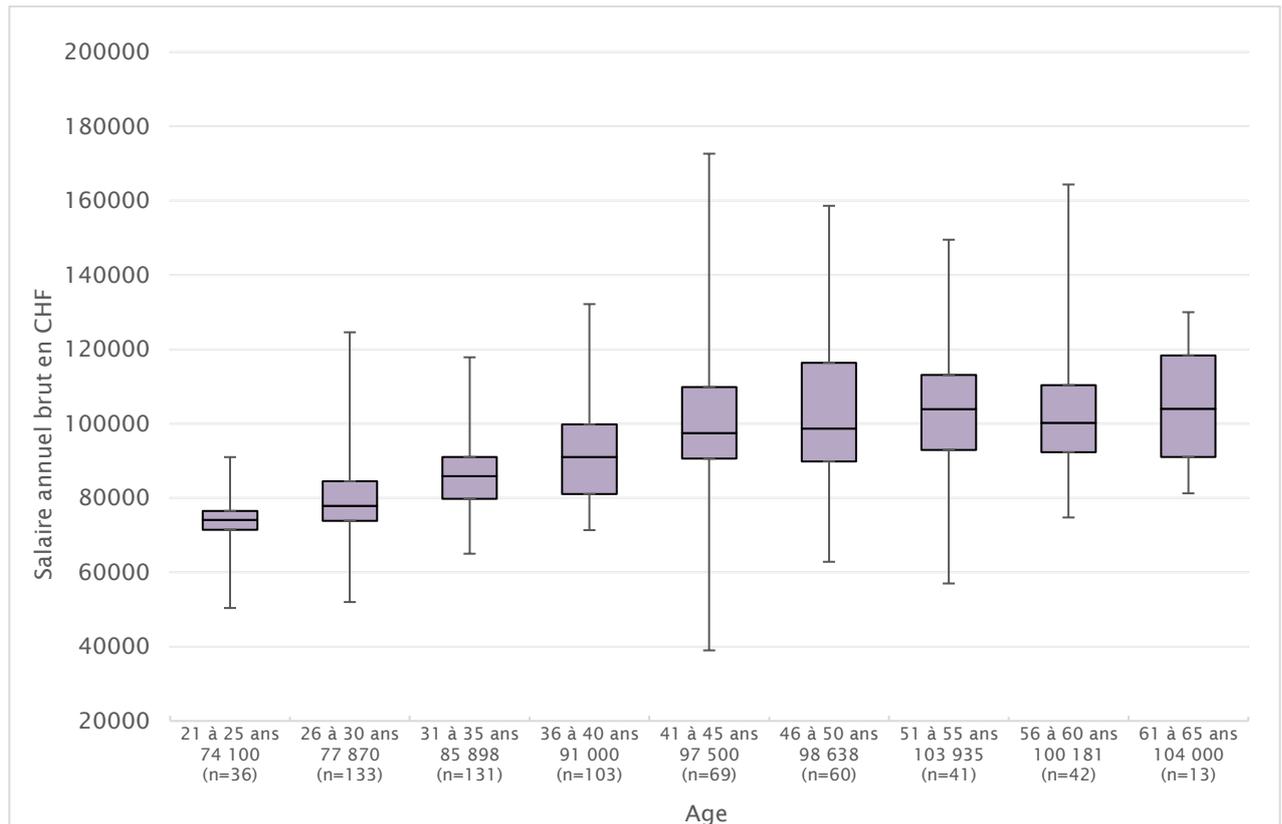


Figure 23 : Salaire annuel brut en fonction de l'âge (n=628)

Compte tenu de la hausse du salaire liée à l'âge, la hausse du salaire liée à l'expérience professionnelle en tant que diététicien-ne est une conséquence logique. Le salaire annuel brut moyen (médiane) des personnes justifiant d'une expérience professionnelle de 0 à 5 ans se situe autour de CHF 76 700.-. Les personnes justifiant d'une expérience professionnelle de 6 à 10 ans perçoivent en moyenne un salaire de CHF 85 740.-, soit CHF 900.- de plus que leurs plus jeunes collègues. Pour le groupe possédant 11 à 15 années d'expérience, le salaire annuel brut moyen (médiane) augmente encore de CHF 7576.-. A partir de 16 à 20 ans d'expérience, l'augmentation de salaire par rapport au groupe inférieur est plus limitée. En effet, les diététicien-ne-s justifiant de 16 à 20 ans d'expérience professionnelle gagnent en moyenne CHF 3101.- de plus que leurs collègues justifiant de 11 à 15 ans d'expérience. Fort est donc de constater que la hausse de salaire est la plus élevée dans les 15 premières années d'exercice de la profession. Néanmoins, entre le groupe des 21 à 25 ans d'expérience professionnelle et celui des 26 à 30 ans d'expérience, une augmentation de CHF 5958.- peut de nouveau être constatée (voir Figure 24 et Tableau 15).

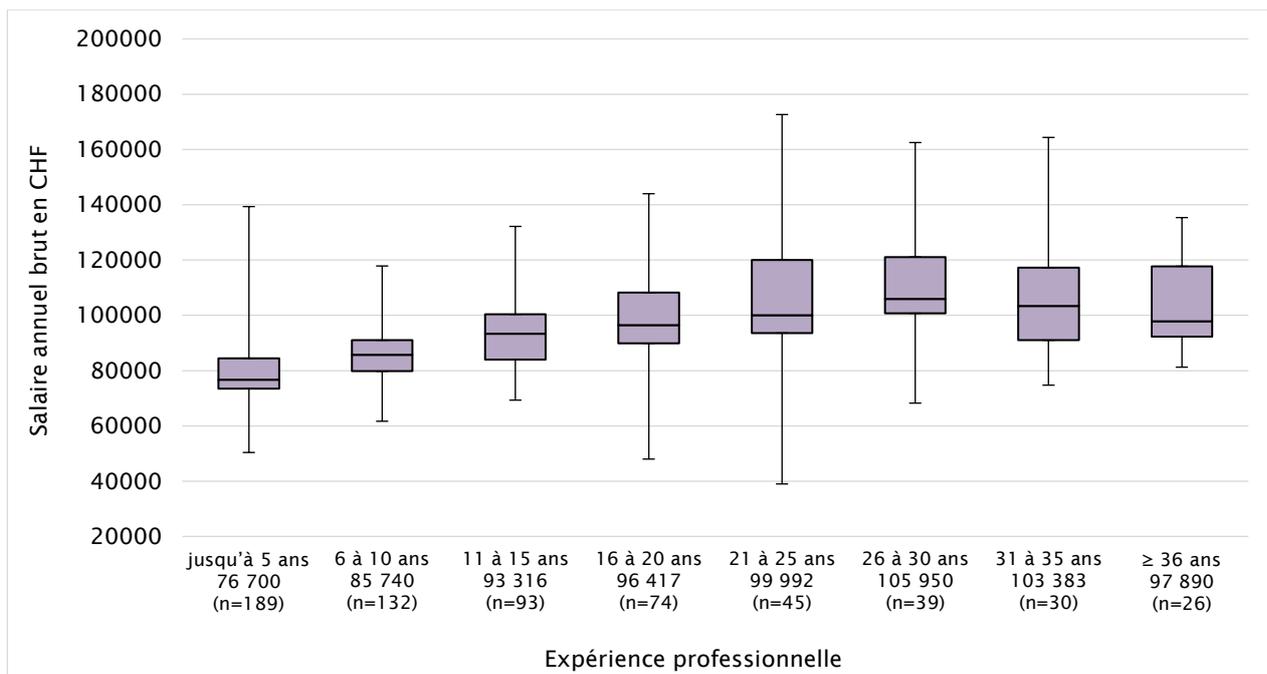


Figure 24 : Salaire annuel brut en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle (n=628)

Les variations de salaire en fonction de l'expérience professionnelle de diététicien-ne sont similaires à celles de 2017. Toutefois, la différence entre le groupe « jusqu'à 5 ans » et le groupe « 6 à 10 ans » se monte à CHF 9040.- et est nettement supérieure à la statistique professionnelle 2017 où elle était de CHF 6050.-. La baisse du salaire dans les groupes à partir de 26 ans d'expérience professionnelle est en outre flagrante (voir Tableau 15). Il convient toutefois de tenir compte du fait que des facteurs tels que le domaine professionnel ou le canton de travail influencent le niveau de salaire et peuvent donc avoir des conséquences importantes sur les chiffres présentés ici.

Tableau 15 : Ecart salarial en fonction des années d'expérience professionnelle en tant que diététicien-ne

Groupes	Statistique professionnelle 2024	Statistique professionnelle 2017
	Ecart salarial en CHF entre les groupes	Ecart salarial en CHF entre les groupes
« Jusqu'à 5 ans » et « 6 à 10 ans »	9040	6050
« 6 à 10 ans » et « 11 à 15 ans »	7576	7605
« 11 à 15 ans » et « 16 à 20 ans »	3101	7345
« 16 à 20 ans » et « 21 à 25 ans »	3575	3250
« 21 à 25 ans » et « 26 à 30 ans »	5958	2925
« 26 à 30 ans » et « 31 à 35 ans »	-2567	2145
« 31 à 35 ans » et « ≥ 36 ans »	-5493	2874

6.7.5.5 Salaire en fonction du diplôme/titre

Les diététicien-ne-s ayant un titre de doctorat affichent un salaire annuel brut de CHF 121 168.-, qui est le salaire médian le plus élevé. L'âge moyen enregistré pour ce groupe est de 42,8 ans ($ET = 9,0$). Le salaire annuel brut de personnes titulaires d'un Master et d'un diplôme ES est similaire et se monte à environ CHF 98 000.-. Dans ce contexte, il convient de tenir compte du fait que les personnes avec un diplôme ES sont en moyenne nettement plus âgées (53,4 ans, $ET = 8,0$) que celles titulaires d'un diplôme MSc ($M = 39,9$ ans, $ET = 9,4$). Les personnes au bénéfice d'un Bachelor sont en moyenne les plus jeunes ($M = 38,6$ ans, $ET = 10,3$) et sont celles qui gagnent le moins, avec un salaire annuel moyen de CHF 86 400.- (voir Figure 25).

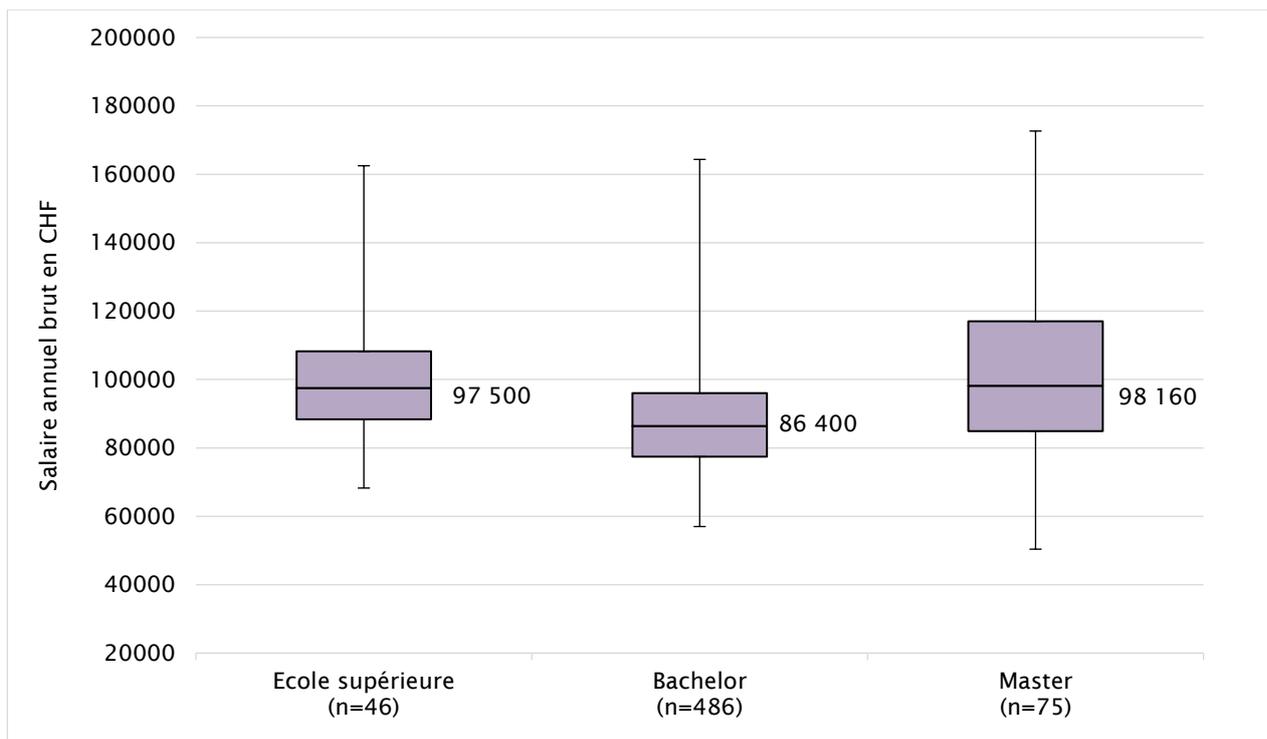


Figure 25 : Salaire annuel brut en fonction du diplôme obtenu (Les données salariales des personnes avec un titre de doctorat (n=8) ne sont pas représentées afin de préserver leur anonymat.)

6.7.5.6 Salaire avec et sans fonction dirigeante

Le revenu annuel brut des diététicien-ne-s exerçant une fonction dirigeante est en moyenne CHF 15 548.- supérieur à celui des diététicien-ne-s sans fonction dirigeante, avec une différence significative : $F(1, 628) = 129,14, p = ,000$ (voir Figure 26).

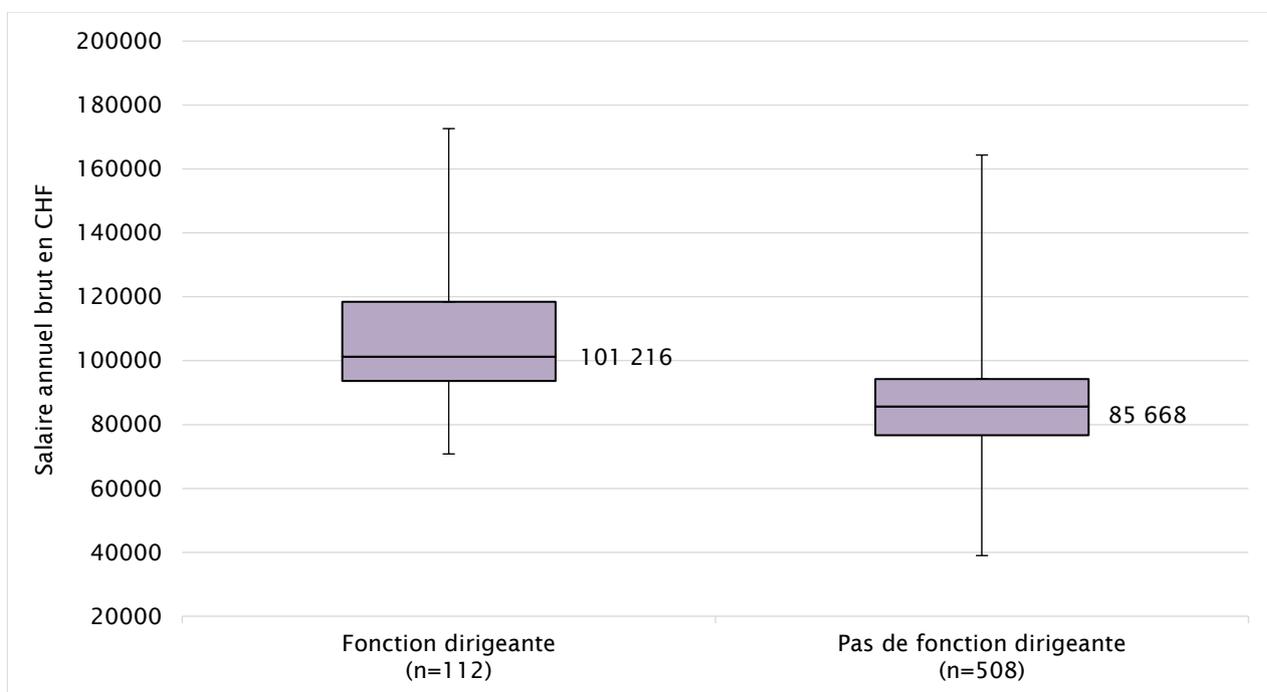


Figure 26 : Salaire annuel brut avec ou sans fonction de direction

Les titulaires d'un poste avec fonction dirigeante sont âgé-e-s de 46,2 ans en moyenne ($ET = 10,3$), contre 39,4 ans pour les titulaires de poste sans fonction dirigeante ($ET = 10,9$). La différence d'âge explique donc aussi une certaine différence de salaire.

6.7.6 Domaines de spécialisation dans le quotidien professionnel

Dans la statistique professionnelle, une priorité se définit par le fait qu'au quotidien, les membres de la profession rencontrent la thématique avec une certaine régularité et se tiennent au courant de l'état actuel de la science, à travers la littérature spécialisée, des échanges professionnels ou des formations continues dans le domaine. Les priorités sont regroupées dans les trois domaines de spécialisation suivants :

- recommandations alimentaires préventives ;
- modes alimentaires spécifiques ;
- conseils nutritionnels spécifiques au diagnostic.

La priorité la plus fréquente dans le domaine des recommandations alimentaires préventives est une alimentation saine. Elle est citée comme telle par deux diététicien-e-s sur trois. Une alimentation saine des personnes âgées est également mentionnée comme une priorité par près de la moitié des membres de la profession. Par contre, moins de 10 % des membres de la profession s'occupent des recommandations alimentaires de médecine complémentaire ou de la nutrition du sport (voir Figure 27). 16,2 % des personnes interrogées affirment ne pas avoir de priorités dans le domaine des recommandations alimentaires préventives.

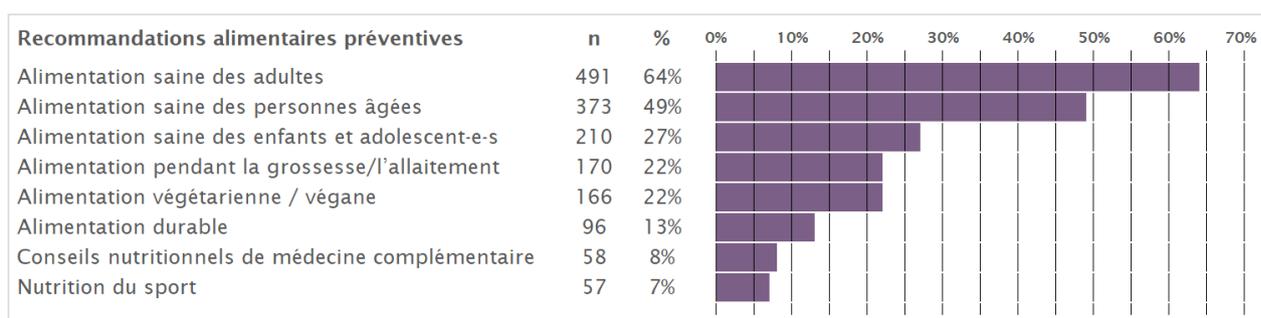


Figure 27 : Fréquence des priorités en matière de recommandations alimentaires préventives [plusieurs réponses possibles] (n=767)

De plus, deux diététicien-ne-s sur trois s'occupent régulièrement des aliments buvables et la moitié d'entre eux/elles affirment que le thème de l'alimentation entérale constitue une priorité (voir Figure 28). 32,6 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir de priorités dans le domaine des modes alimentaires spécifiques.

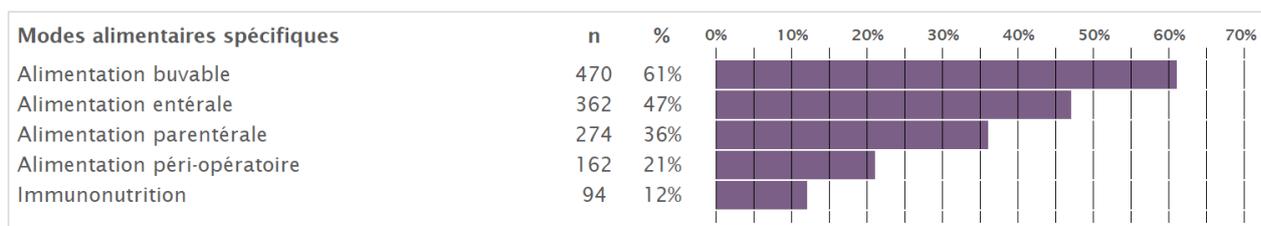
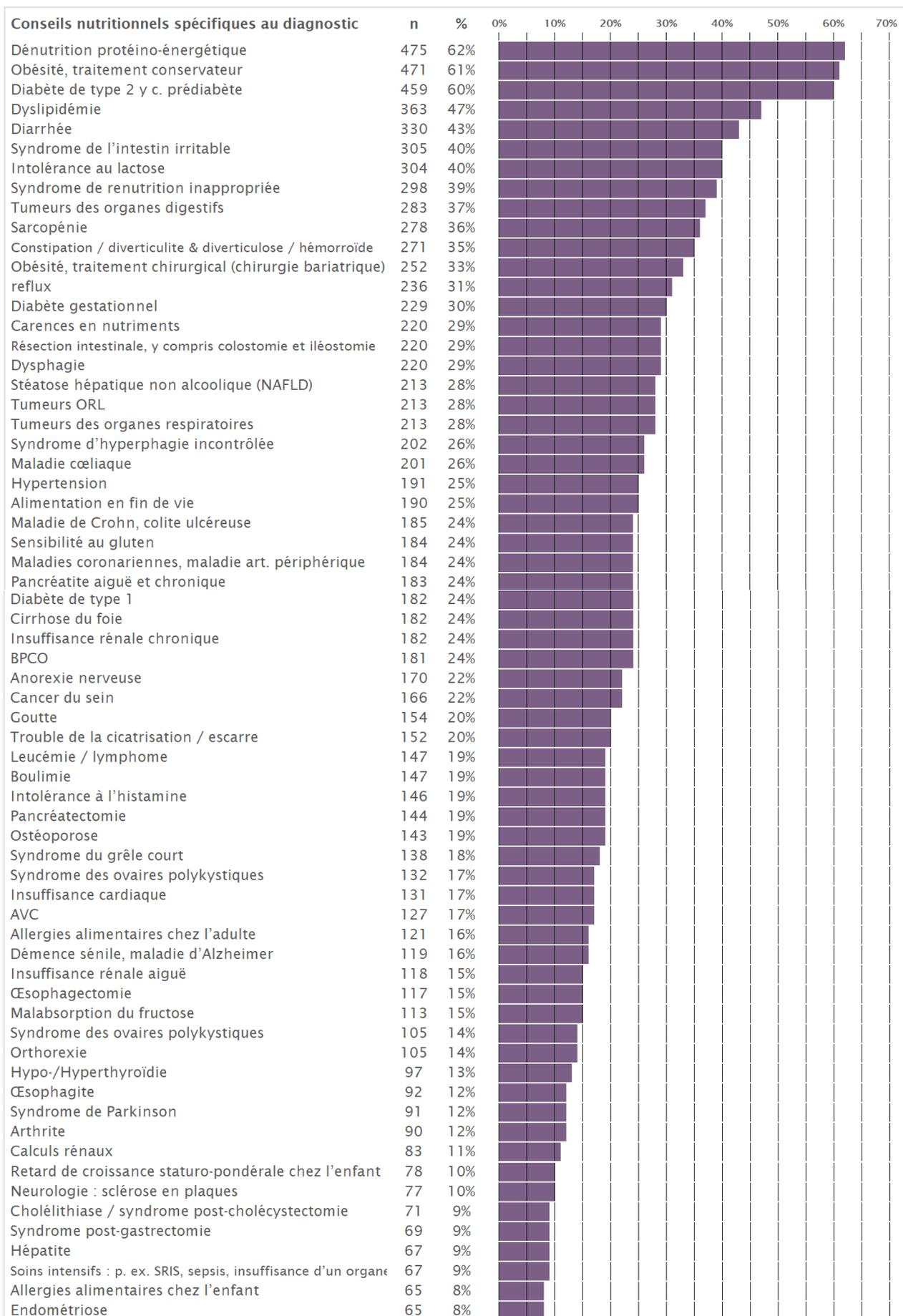


Figure 28 : Fréquence des priorités en matière de modes alimentaires spécifiques [plusieurs réponses possibles] (n=767)

En ce qui concerne les conseils nutritionnels spécifiques au diagnostic, la thérapie nutritionnelle en cas de malnutrition protéino-énergétique (61,9 %) arrive en première place, suivie par la thérapie nutritionnelle conservatrice en cas d'obésité (61,4 %) et la thérapie nutritionnelle en cas de diabète de type 2 (59,8 %). Il existe parallèlement de nombreux conseils nutritionnels spécifiques au diagnostic, que seule-s quelques diététicien-ne-s de Suisse citent comme thème prioritaire en association avec une certaine expertise. Il s'agit de la thérapie nutritionnelle en cas de pathologie hypertensive pendant la grossesse, de troubles de la coagulation, de galactosémie, de brûlures, de déficience enzymatique en protéines (p. ex. PCU), de syndrome de Guillain-Barré, de mucoviscidose, d'hyperparathyroïdie, d'épilepsie ou de migraine (voir Figure 29).

5,9 % des membres de la profession ne mentionnent aucun conseil nutritionnel spécifique au diagnostic en tant que priorité.



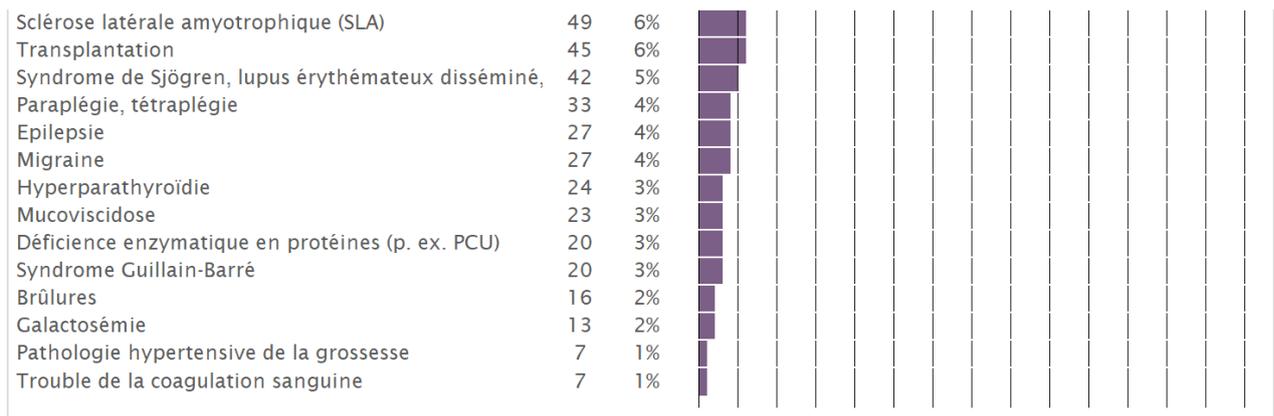


Figure 29 : Fréquence des priorités en matière de conseil nutritionnel spécifique au diagnostic [plusieurs réponses possibles] (n=767)

6.8 Recrutement de personnel dans le conseil diététique

Sur un total de 941 postes analysés dans le cadre de la statistique professionnelle 2024, 229 postes (24,3 %) comportent une fonction dirigeante. Parmi ces 229 postes, 119 englobent la responsabilité de recruter du personnel.

Au moment de l'enquête, 27 titulaires de poste en charge du recrutement de personnel sur 119 (30 %) ont affirmé devoir pourvoir des postes vacants dans le domaine du conseil diététique. En moyenne (médiane), ces services présentent des taux d'occupation à hauteur de 4 postes à plein temps et au moment de l'enquête, ils n'ont pas pourvu 0,6 poste en moyenne (médiane).

On peut penser que dans la période entre mai et juillet, cette valeur est quelque peu supérieure, par exemple par rapport à une enquête réalisée en automne, car à la fin de l'été ou en automne, les diététicien-ne-s nouvellement formé-e-s arrivent sur le marché.

L'appréciation des personnes en charge du recrutement de personnel relative à leurs activités dans le domaine donne un résultat très différent. Pour certaines personnes avec fonctions dirigeantes, il semble facile de pourvoir les postes, et pour d'autres, ce n'est pas le cas. Par exemple, 53 % des personnes interviewées estiment que l'affirmation selon laquelle les candidatures aux offres d'emploi reçues sont suffisantes pour pouvoir convoquer plusieurs personnes ayant le profil requis au premier entretien est tout à fait vraie ou assez vraie. Dans le même temps, 35 % des personnes interrogées trouvent cette affirmation assez peu vraie ou pas du tout vraie (voir Figure 30).

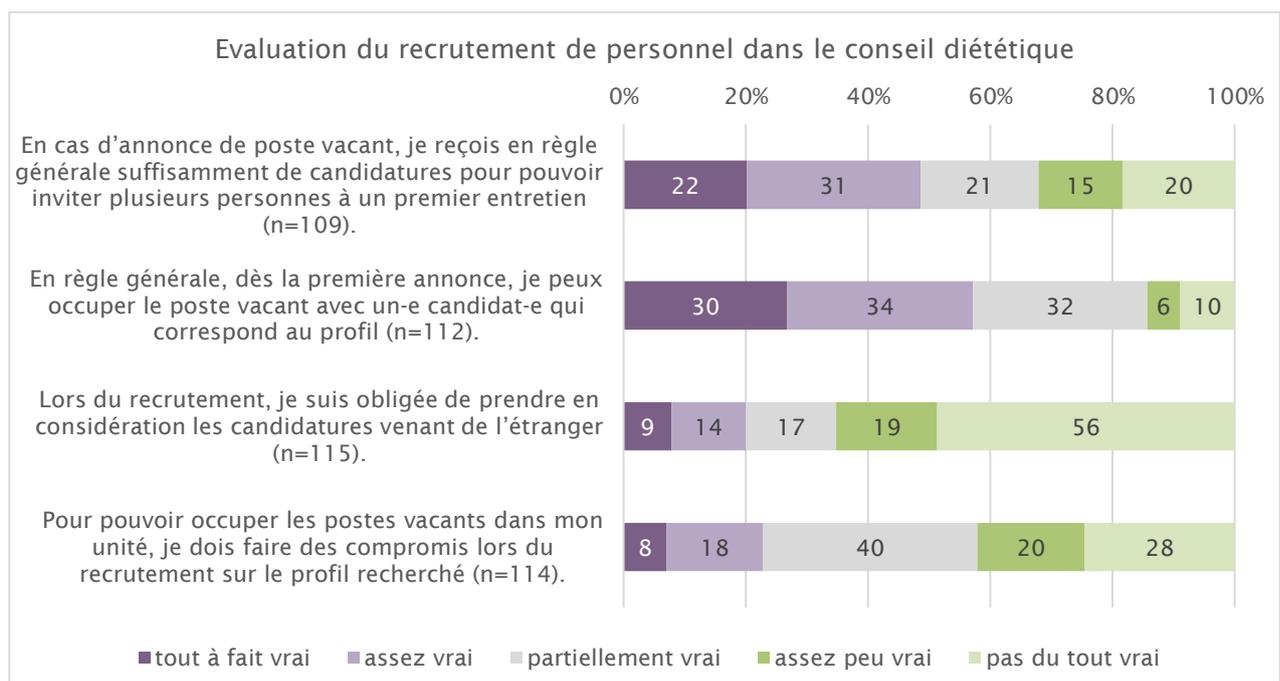


Figure 30 : Evaluation du recrutement de personnel dans le conseil diététique

En ce qui concerne l'évaluation du recrutement de personnel dans le conseil diététique, il a été possible de déceler des particularités régionales. Dans les grandes régions « Suisse orientale » (GL, SH, AR, AI, SG, GR, TG) et « Suisse centrale » (LU, UR, SZ, OW, NW, ZG), les réponses aux 30 questions posées dans la Figure 30 ont tendance à être négatives. Les réponses les plus positives aux questions sont données dans la grande région « Espace Mittelland » (BE, FR, SO, NE, JU). Les grandes régions « région lémanique » (VD, VS, GE), « Suisse du Nord-Ouest » (BS, BL, AG) et Zurich (ZH) se trouvent à un niveau similaire dans leur appréciation. Dans la grande région du « Tessin » (TI), aucune appréciation ne peut être faite en raison du manque de données.

Le facteur du domaine professionnel ne semble pas influencer considérablement l'évaluation du recrutement de personnel dans le conseil diététique.

6.9 Appréciation de la profession

Beaucoup de diététicien-ne-s expriment un avis généralement positif sur les points suivants : « travail diversifié et varié », « mode de travail autonome » ou « mise en pratique des compétences professionnelles ». Dans le même temps, de nombreux/euses membres de la profession estiment que la notoriété de la profession est insuffisante, tout comme l'offre de postes pour trouver un emploi adapté du point de vue des tâches ou du taux d'occupation et les possibilités de carrière et d'évolution dans la hiérarchie (voir Figure 31).

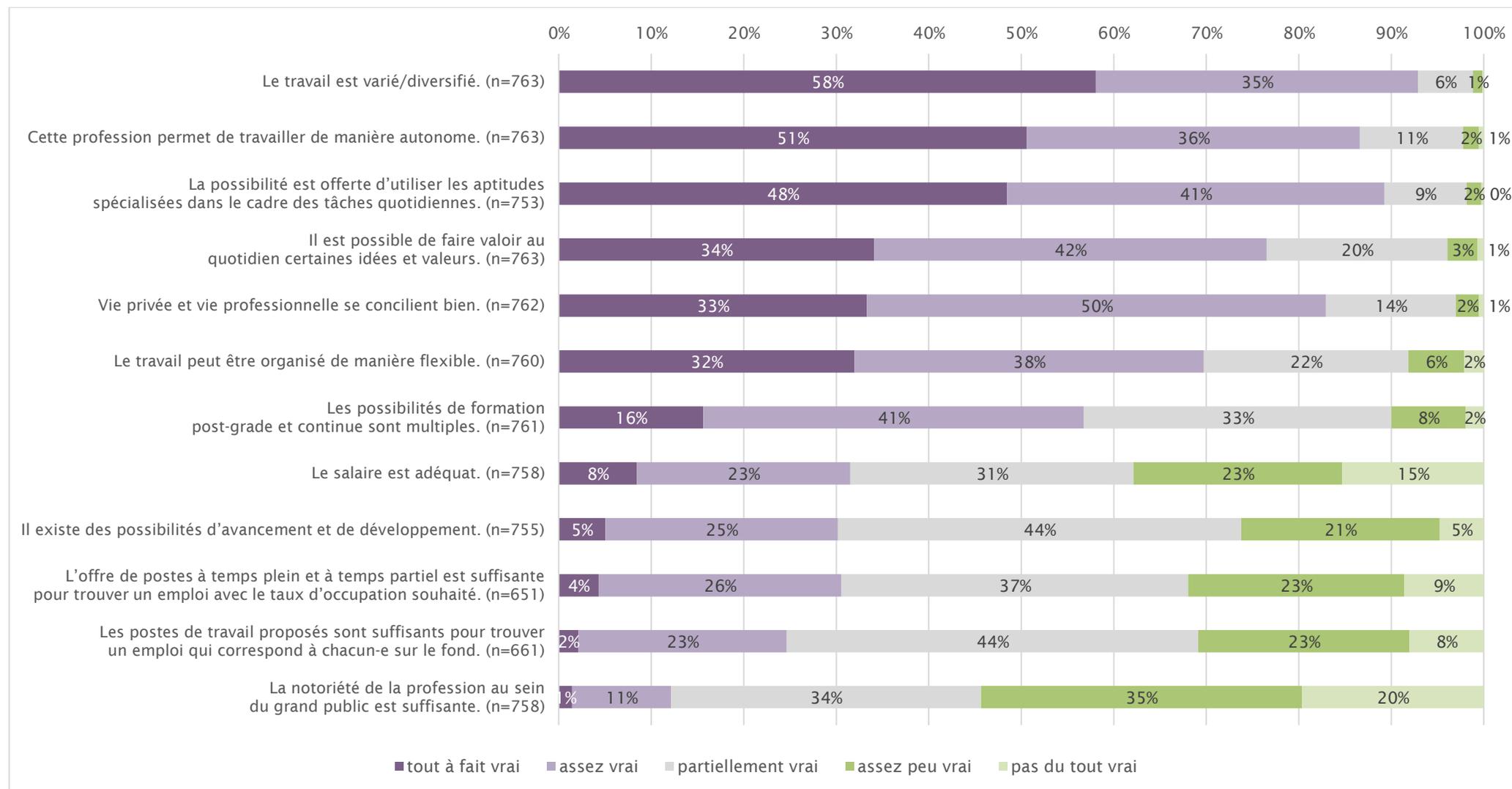


Figure 31 : Appréciation de la profession

Par rapport à l'appréciation de 2017, la principale évolution positive porte sur l'existence de possibilités de carrière et d'évolution dans la hiérarchie. La proportion de personnes qui estiment que cet aspect est tout à fait vrai ou assez vrai a augmenté de 5 % et la proportion de personnes qui jugent ce point peu vrai ou pas du tout vrai a diminué de 10 %. De plus, des changements positifs sont visibles concernant les possibilités de mise en pratique de ses compétences professionnelles. Alors qu'il y a 7 ans, 80 % des membres de la profession avaient répondu tout à fait vrai ou assez vrai à la question portant sur ce point, ils sont aujourd'hui 89 % à le faire. Dans le même temps, le pourcentage de personnes qui estime que ce point est peu vrai ou pas du tout vrai a diminué de 4 % à 2 %. L'offre de postes à temps plein et partiel est évaluée de façon légèrement plus positive.

Les autres points font l'objet d'une appréciation légèrement plus positive ou légèrement plus négative, mais les différences sont jugées marginales.

Il est frappant de constater que malgré la hausse des salaires et les premiers résultats de la renégociation des tarifs avec les caisses-maladie, l'évaluation de l'affirmation relative au caractère convenable du salaire n'a pas changé (voir Figure 31).

7 Discussion sur la méthodologie

7.1 Population étudiée

Le présent projet avait pour objectif de toucher l'ensemble du groupe professionnel des diététicien-ne-s de Suisse. En raison des directives en vigueur en matière de protection des données, il a été compliqué de constituer le fichier d'adresses. Or, malgré un travail de recherche long et fastidieux, il n'a pas toujours été possible de trouver une adresse e-mail valide pour chacun-e des diététicien-ne-s enregistré-e-s au NAREG ce qui a limité quelque peu la nature exhaustive de l'enquête. Néanmoins, on peut dire que l'enquête a permis d'attester de l'hétérogénéité de ce groupe professionnel, qui se reflète dans la composition caractéristique des participant-e-s. Cela se traduit d'une part dans la répartition hommes-femmes, dans la répartition des participant-e-s entre toutes les années d'obtention du diplôme (voir Figure 4) ou dans le niveau des études effectuées dans différents centres de formation (ES et HES). Par ailleurs, des membres de l'ASDD tout comme des personnes ne faisant pas partie de l'association ont participé à l'enquête, ainsi que des personnes qui n'exerçaient plus en tant que diététicien-ne-s.

Malgré le processus d'envoi complexe via la BFH ainsi que l'ASDD, la HESD et la HES-SO, l'envoi s'est déroulé sans problème.

Il n'est pas possible de calculer le taux de réponse étant donné que l'envoi ne s'est pas fait de façon centralisée via la BFH. On ne sait donc pas vraiment combien des 2052 membres de la profession destinataires ont réellement reçu une invitation à participer et combien d'autres collègues ont éventuellement eu accès à l'enquête parce que l'invitation à participer leur avait été transmise. Lors de l'ajustement des données, il s'est en outre avéré que dans certains cas, des personnes se trouvant encore dans le module supplémentaire B/C et ne faisant donc pas partie du groupe cible ont également participé à l'enquête. Lors de la prochaine enquête, il conviendra de mieux définir la délimitation du groupe cible dans la lettre d'invitation.

Avec 904 questionnaires entièrement remplis, il a été possible d'atteindre 146 personnes de plus qu'en 2017. Ce taux élevé de participation pourrait s'expliquer par l'envie des diététicien-ne-s de connaître les résultats de l'enquête. Parmi les autres facteurs déterminants pour un taux de réponse élevé, citons en outre la recherche exhaustive des adresses e-mail, les deux lettres de rappel incitant à participer à l'enquête ainsi que le questionnaire disponible dans les trois langues nationales afin d'atteindre les diététicien-ne-s aux quatre coins du pays.

7.2 Questionnaire

Le contenu du questionnaire a pu être optimisé sur la base des expériences faites lors de l'enquête de 2017. Les parties adaptées du questionnaire et les questions ajoutées ont fait leur preuve. De plus, des questions de 2017 ont été supprimées, ce qui a globalement écourté le temps nécessaire pour remplir le questionnaire. En moyenne (médiane), les participant-e-s ont mis 8 minutes et 55 secondes pour répondre aux questions de l'enquête.

Pour réaliser la statistique professionnelle à l'avenir, il faudra prendre en considération les possibilités d'optimisation et de changement suivantes :

- Evaluer le domaine professionnel des postes de façon bidimensionnelle (institution et activité).
- Pour la formation, permettre aux personnes qui sont actuellement en formation (p. ex. MSc, PhD) de l'indiquer.
- Faire remplir l'appréciation de la profession aux diététicien-ne-s qui ne sont plus actifs/ives dans le métier. Cela permettrait d'établir une comparaison entre les personnes qui exercent en tant que diététicien-ne et celles qui ne sont plus actives dans la profession.
- Demander aux personnes qui fournissent des indications salariales pour des postes si elles trouvent le salaire actuel convenable. Cela permettrait plus de nuance sur la satisfaction à l'égard du salaire. Actuellement, on demande uniquement si les membres de la profession jugent convenable le salaire de diététicien-ne.
- Dans le domaine du recrutement de personnel, interroger éventuellement sur les taux d'occupation plutôt que les EPT, car beaucoup de personnes interrogées ont néanmoins fourni des indications en pourcentage de poste.
- Réunir éventuellement les questions sur la formation initiale et post-grade en une seule partie, de façon à mieux réussir la différenciation entre le MAS et le MSc.

7.3 Collecte de données

La réalisation de l'enquête en ligne n'a pas posé de problèmes ni de difficultés sur le plan technique. Aucune demande de précisions à ce sujet n'a été reçue dans toute la phase de l'enquête. Aucune question n'a par ailleurs été posée au sujet du contenu du questionnaire pendant la phase d'enquête.

8 Conclusion

La statistique professionnelle 2024 confirme de nombreux résultats de 2017 et révèle dans le même temps des évolutions importantes dans le domaine professionnel du conseil diététique en Suisse.

Des évolutions notables ont par exemple été constatées pour le niveau de diplôme des diététicien-ne-s, dans la mesure où le pourcentage de membres de la profession qui sont titulaires d'un Master ou d'un doctorat a augmenté. Dans le même temps, la proportion de diététicien-ne-s avec un diplôme ES a diminué. Le niveau de formation plus élevé permettra aux diététicien-e-s d'assumer des rôles exigeants dans le domaine professionnel ou de participer eux/elles-mêmes à la recherche en nutrition, Ce qui pourra encore améliorer l'attrait de la profession.

Malgré les nouvelles possibilités de formation initiale et post-grade qui sont offertes aux diététicien-ne-s, beaucoup de membres de la profession estiment que les possibilités de carrière et d'évolution dans la hiérarchie sont encore insuffisantes. Cela indique que ces dernières années, le paysage de la formation a évolué plus rapidement que les possibilités de développement dans le quotidien professionnel. Dans ce contexte, il paraît important de faire progresser le développement de postes de diététicien-ne-s de pratique avancée et d'autres fonctions adaptées aux personnes ayant achevé avec succès une filière de Master consécutive. Il s'agit de mesures importantes pour promouvoir l'attrait de la profession et pouvoir maintenir durablement dans la profession le personnel qualifié. Le fait qu'aujourd'hui déjà, les personnes titulaires d'un diplôme plus élevé (MSc et doctorat) perçoivent en moyenne un salaire plus élevé que les diététicien-ne-s avec un Bachelor doit assurément être considéré comme un point positif.

De plus, le salaire des diététicien-ne-s a augmenté. Dans quelques domaines professionnels, la hausse est même supérieure à celle de l'IPC. Il s'avère par ailleurs que le salaire dans les cabinets de conseil diététique n'a évolué que de façon très marginale. Cela s'explique par le fait que les tarifs sont restés les mêmes jusqu'à la fin de 2023. La perception subjective des diététicien-ne-s montre que dans l'ensemble, les conditions ne permettent pas encore d'affirmer que le salaire dans le domaine professionnel est convenable.

Un constat intéressant a été dressé concernant les informations sur le salaire : les personnes fournissant des indications salariales sur leurs postes, âgées de 38,5 ans ($ET = 10,57$), sont en moyenne plus jeunes que les personnes n'ayant fourni aucune indication salariale sur leurs postes (46,4 ans, $ET = 11,4$). Autrement dit, le niveau de salaire des diététicien-ne-s serait/aurait été plus élevé si plus de participant-e-s de tranches d'âge supérieures avaient indiqué leur salaire dans le cadre de la statistique salariale 2024.

La première collecte de données sur le recrutement de personnel montre que dans certaines régions, c'est un vrai défi de trouver des professionnel-le-s qualifié-e-s. La promotion de la notoriété de la profession est jugée insuffisante par les diététicien-ne-s et s'impose de toute urgence. C'est le seul moyen d'inciter les jeunes à apprendre la profession et de pouvoir former suffisamment de personnel qualifié pour assurer la future relève. Les possibilités visant à mieux faire connaître la profession auprès des jeunes sont par exemple les suivantes : amélioration de la visibilité des diététicien-ne-s par la publication régulière d'articles dans les médias ou entretien par les hautes écoles d'une bonne collaboration avec les conseillers/ères en orientation professionnelle et les écoles en amont du système éducatif de façon à favoriser l'acquisition d'étudiant-e-s. De plus, il convient de promouvoir la notoriété de la profession de façon générale, et dans cette optique, l'ASDD a déjà ancré des mesures dans la stratégie 2023 à 2027.

En ce qui concerne les formations initiales et post-grades complémentaires de niveau Master après les études de Bachelor, il s'est avéré lors de l'ajustement des données qu'il reste nécessaire de bien expliquer aux membres de la profession la différence entre des études de Master consécutives (p. ex. MSc, MA) et des Masters post-grades (p. ex. MAS). Une partie considérable des personnes interrogées n'a pas mentionné correctement son diplôme de Master consécutif (dans le prolongement de la formation initiale) ou de Master de formation post-grade (autre filière).

9 Liste des figures

Figure 1 : Diplômes de diététicien-ne enregistrés en Suisse par année (CRS, 2017, 2024b), graphique réalisé par nos soins (23 avril 2024)	4
Figure 2 : Nombre de diplômes de diététicien-ne étrangers reconnus par année (CRS, 2024a), graphique réalisé par nos soins (23 avril 2024)	5
Figure 3 : Retours du questionnaire	8
Figure 4 : Année d'obtention du diplôme des participant-e-s à l'étude (n = 904)	9
Figure 5 : Cantons de résidence des participant-e-s (n=898)	10
Figure 6 : Centres de formation fréquentés par les participant-e-s à l'enquête (n=902)	11
Figure 7 : Nombre de formations post-grades suivies avec un volume minimal de 300 heures ou au moins 10 ECTS (n = 767)	13
Figure 8 : Type de formation post-grade suivie (n = 561)	14
Figure 9 : Discipline étudiée dans le cadre de la formation post-grade (n = 550)	14
Figure 10 : Nombre d'activités lucratives exercées par les diététicien-ne-s participant-e-s (n=669)	16
Figure 11 : Combinaison des rapports de travail pour deux activités lucratives (n=135)	17
Figure 12 : Nombre de postes par domaine professionnel, toutes activités lucratives confondues (n=941)	18
Figure 13 : Part des différents domaines professionnels : comparaison entre 2017 et 2024	20
Figure 14 : Taux d'occupation cumulé des diététicien-ne-s (n = 761)	21
Figure 15 : Taux d'occupation par poste en cas d'activité salariée (n=720)	22
Figure 16 : Taux d'occupation par poste en cas d'activité à titre indépendant (n=213)	22
Figure 17 : Taux d'occupation en milieu hospitalier	23
Figure 18 : Taux d'occupation en milieu ambulatoire	23
Figure 19 : Taux d'occupation dans le secteur public et les organisations à but non lucratif	24
Figure 20 : Taux d'occupation dans l'industrie et l'économie privée	24
Figure 21 : Salaire annuel brut en fonction des sept grandes régions (n=627)	26
Figure 22 : Salaire annuel brut des hommes et des femmes (n = 626)	27
Figure 23 : Salaire annuel brut en fonction de l'âge (n=628)	28
Figure 24 : Salaire annuel brut en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle (n=628)	29
Figure 25 : Salaire annuel brut en fonction du diplôme obtenu (Les données salariales des personnes avec un titre de doctorat (n=8) ne sont pas représentées afin de préserver leur anonymat.)	30
Figure 26 : Salaire annuel brut avec ou sans fonction de direction	30
Figure 27 : Fréquence des priorités en matière de recommandations alimentaires préventives [plusieurs réponses possibles] (n=767)	31
Figure 28 : Fréquence des priorités en matière de modes alimentaires spécifiques [plusieurs réponses possibles] (n=767)	31
Figure 29 : Fréquence des priorités en matière de conseil nutritionnel spécifique au diagnostic [plusieurs réponses possibles] (n=767)	33
Figure 30 : Evaluation du recrutement de personnel dans le conseil diététique	33
Figure 31 : Appréciation de la profession	35

10 Liste des tableaux

Tableau 1 : Contenu du questionnaire	6
Tableau 2 : Description des participant-e-s à l'étude	9
Tableau 3 : Région de résidence des participant-e-s vivant en Suisse	11
Tableau 4 : Diplômes étrangers	12
Tableau 5 : Diplôme/Titre le plus élevé	13
Tableau 6 : Corrélation entre années d'expérience professionnelle et formations post-grades (FP)	14
Tableau 7 : Situation professionnelle actuelle	15
Tableau 8 : Durée d'exercice de la profession, avec une ventilation en fonction des raisons du départ de la profession	15
Tableau 9 : Rapport entre activité lucrative indépendante et activité lucrative salariée dans les grandes régions	17
Tableau 10 : Nombre de postes par domaine professionnel	19
Tableau 11 : Répartition des postes entre les milieux professionnels	20
Tableau 12 : Taux d'occupation en fonction de la tranche d'âge	22
Tableau 13 : Salaire annuel brut moyen dans les domaines professionnels	25
Tableau 14 : Salaire annuel brut dans les différents cantons	27
Tableau 15 : Ecart salarial en fonction des années d'expérience professionnelle en tant que diététicien-ne	29

11 Liste des abréviations

Abréviation	Terme
ASDD (SVDE)	Association suisse des diététicien-ne-s (Schweizerischer Verband der ErnährungsberaterInnen)
BFH	Haute école spécialisée bernoise
BSc	Bachelor of Science
CAS	Certificate of Advanced Studies
CHF	Francs suisses
CRS (SRK)	Croix-Rouge suisse (Schweizerisches Rotes Kreuz)
DAS	Diploma of Advanced Studies
EMBA	Executive Master in Business Administration
EPT	Equivalent plein temps
ES	Ecole supérieure
ET	Ecart type
FP	Formation post-grade
HES	Haute école spécialisée
HESD	Haute école spécialisée à distance de Suisse
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
IPC	Indice suisse des prix à la consommation
LPSan	Loi fédérale sur les professions de la santé
M	Moyenne
MA	Master of Arts
MAS	Master of Advanced Studies
MBA	Master in Business Administration
MD	Médiane
MSc	Master of Science
n.d.	no data
NAREG	Registre national des professions de la santé
Numéro C	Numéro de contrôle
OFS (BFS)	Office fédéral de la statistique (Bundesamt für Statistik)
RCC	Numéro de registre des codes créanciers
UNIL	Université de Lausanne

12 Bibliographie

- BFS. (o. J.). *LIK-Teuerungsrechner*. Landesindex der Konsumentenpreise. Abgerufen 9. Januar 2025, von <https://lik-app.bfs.admin.ch/de/lik/rechner?periodType=Monatlich&basis=AUTO&start=06.2017&ende=05.2024>
- BFS. (2018). *Ständige und nichtständige Wohnbevölkerung nach Staatsangehörigkeitskategorie, Geschlecht und Kanton, 1. Quartal 2018*. Bundesamt für Statistik. <https://www.bfs.admin.ch/bfs-static/dam/assets/5306824/master>
- BFS. (2024, Juni 5). *Räumliche Verteilung der ständigen Wohnbevölkerung*. Räumliche Verteilung. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bevoelkerung/stand-entwicklung/raeumliche-verteilung.html>
- EBG. (2023, August 15). *Lohnungleichheit*. Gleichstellung in der Arbeitswelt. <https://www.ebg.admin.ch/de/lohnungleichheit>
- Jacob, S. (2009). Rückblick auf die Schule für Ernährungsberatung Zürich. *Ernährungs-Info*, 6/2009, 23–25.
- Römer-Lüthi, C. (2009). *Informationen zur Schule für Ernährungsberatung Bern 1972—2009*.
- Rufener, A. (2025, Februar 4). *Veränderung Mitgliederzahl SVDE* [Persönliche Kommunikation].
- Rufener, A., Fontana, G., & Jent, S. (2017). *Ernährungsberater/in SVDE*.
- Schweizerischer Verband dipl. ErnährungsberaterInnen. (1992). *SVERB ASDD 1942—1992* (2000. Aufl.). Schweizerischer Verband dipl. ErnährungsberaterInnen. https://svde-asdd.ch/wp-content/uploads/2016/11/SVERB_50-Jahre_D_ganz.pdf
- SRK. (2017). *Registrierte schweizerische Diplome und Fähigkeitsausweise*. Schweizerisches Rotes Kreuz (SRK).
- SRK. (2024a). *Anerkennung von ausländischen Bildungsabschlüssen (2013—2023)*.
- SRK. (2024b). *Registrierte Schweizerische Diplome und Fähigkeitsausweise (2018—2023)*. https://assets.ctfassets.net/rgef0i6166s9/5vrcTJnf-fAkDzfvJ4gRsvC/47e70d6242b292c3cc3be2b9fe0107d9/2023-2018_Erfasste_Abschl_sse_GesReg_und_NAREG_barr.pdf
- SVDE. (2024). *Jahresbericht SVDE 2023*.

13 Coordonnées de la responsable de projet

Andrea Mahlstein
Responsable du domaine spécialisé Nutrition et diététique
Haute école spécialisée bernoise
Département Santé
Murtenstrasse 10, 3008 Berne
andrea.mahlstein@bfh.ch
Tel. +41 31 848 35 34